

Le G5[®]

SILICIUM ORGANIQUE
à usages interne et externe

© Loïc LE RIBAUT[®] 1998, 1999, 2003, 2005

Dernière remise à jour du document : 14 mars 2006

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	p. 2
1.- <u>LE SILICIUM ORGANIQUE</u>	p. 3
Présentation	
Le « capital silicium organique »	
Le travail mystérieux des micro-organismes	
2.- <u>LE « G5 »</u>	p. 4
Historique	
Fiche technique du G5	
Les propriétés du G5	
Comment une molécule unique peut-elle avoir un champ d'action aussi large ?	
3.- <u>MODES D'UTILISATION</u>	p. 7
3.1.- VOIE ORALE (G5 liquide)	
3.1.1.- La cure	
3.1.2.- La cure accompagnée d'un traitement	
3.2.- COMPRESSES ETANCHES (G5 liquide)	
3.3.- CATAPLASMES (G5 liquide)	
3.4.- TAMPONNEMENTS (G5 liquide)	
3.5.- VAPORISATION (G5 liquide)	
3.6.- MASSAGES (G5 gel)	
4.- <u>EXEMPLES DE TRAITEMENTS</u>	p. 10
<u>Annexe 1</u> : TEMOIGNAGES (exemples)	p. 13
<u>Annexe 2</u> : Curriculum vitae de Loïc LE RIBAUT	p. 36
<u>Annexe 3</u> : Références utiles	p. 37

LE SILICIUM ORGANIQUE

PRESENTATION

Deux types de silicium existent dans la nature : le **silicium minéral** et le **silicium organique**.

Le **SILICIUM MINERAL** est le principal constituant de l'écorce terrestre (27,80 % en poids) après l'oxygène (46,60 %). On le trouve sous forme amorphe ou cristalline dans de nombreuses roches telles que les granites, les sables, les argiles, etc.

Dans sa forme la plus simple, il est composé d'un atome de silicium et de deux atomes d'oxygène (SiO₂).

Le **SILICIUM ORGANIQUE** (organo-silicié dans la famille duquel on trouve les **silanols**, **silane-diols** et **silane-triols**) se différencie du précédent par la présence d'un (ou de plusieurs) atome(s) de carbone associé(s) à de l'hydrogène. Sous cette forme, c'est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment une quantité importante dans les tissus, les cartilages, le thymus, les parois vasculaires, les surrénales, le foie, la rate, le pancréas, etc.

Le « CAPITAL SILICIUM ORGANIQUE »

L'être humain naît avec un « capital » de silicium organique qui va jouer un rôle fondamental dans la constitution, l'équilibre et la défense de son organisme.

Mais ce « capital » diminue inexorablement avec le vieillissement : on considère que l'homme perd graduellement 80 % de celui-ci entre la maturité sexuelle et la fin de sa vie, ce qui provoque l'affaiblissement de son système immunitaire et la dégénérescence de ses cellules. Ce phénomène est irréversible, car l'être humain est incapable de **transformer** le silicium minéral qu'il ingère (aliments, boissons) en silicium organique, et le silicium minéral (sous quelque forme qu'il soit, y compris la silice colloïdale) **n'est pas assimilable** ; il peut même être toxique à haute dose.

Jusqu'alors, il n'existait donc aucune possibilité de recharger l'organisme en silicium organique.

LE TRAVAIL MYSTERIEUX DES MICRO-ORGANISMES

Contrairement à l'Homme, de nombreux micro-organismes et plantes (Diatomées, Radiolaires, champignons, etc.) sont capables, par des processus non (ou mal) expliqués à ce jour, d'effectuer la transformation du silicium minéral en silicium organique et d'assimiler ce dernier qu'ils fabriquent à partir du silicium minéral hydraté originel pour s'en nourrir.

Mais l'homme n'a pas cette capacité...

LE « G5 »

HISTORIQUE

(Résumé)¹

Norbert Duffaut, chimiste organicien à l'université de Bordeaux, fut le premier à réussir la synthèse d'un silicium organique en 1957. Baptisé « D.N.R. », celui-ci fut utilisé sous diverses formes par de nombreux médecins dès 1958, et son efficacité prouvée dans le traitement des maladies les plus diverses.

Loïc Le Ribault, un des premiers utilisateurs du microscope électronique à balayage (M.E.B.), découvrit fortuitement les capacités thérapeutiques du silicium organique naturel en 1975, et, en collaboration avec des médecins, utilisa celui-ci dans le traitement d'affections variées jusqu'en 1982.

En 1982, Duffaut et Le Ribault se rencontrèrent. Ils travaillèrent ensemble à la mise au point de nouvelles molécules de silicium organique à usage thérapeutique jusqu'en 1993, date du décès de Duffaut.

Jusqu'alors, pour que les organo-siliciés soient actifs, on devait leur adjoindre de faibles quantités de produits utilisés en allopathie ou homéopathie, produits qui étaient choisis de façon spécifique selon les affections à traiter. En outre, ils ne pouvaient être utilisés que par applications cutanées (compresses, tamponnements, ionocinèse, etc). Enfin, la présence d'acide salicylique dans les produits interdisait leur utilisation par les patients allergiques aux produits salicylés (aspirine).

En 1994, Le Ribault met au point une nouvelle molécule, testée depuis 1991, pouvant être utilisée sans rajout de complément médicamenteux quelconque dans le traitement de la plupart des affections. Autre nouveauté importante : sous forme liquide, ce silicium organique (baptisé « G5 »), dépourvu d'acide salicylique, ne présente aucune toxicité et devient désormais buvable. Mais il peut aussi être utilisé sous forme liquide ou de gel pour des applications cutanées.

Le Ribault découvrit également que le silicium organique était d'autant plus efficace que la solution était pure (autrement dit ne contenait que du silicium), et définit la concentration idéale en silicium du produit. Celle-ci, très faible, ne doit pas excéder 0,2 % de solution siliciée diluée dans l'eau.

FICHE TECHNIQUE DU G5

Famille : Organo-silicié (ou silicium organique)

Dénomination scientifique : Monométhyl silane triol

pH : environ 6,6

Aspect : limpide et incolore, exempt de tout corps étranger

Saveur : légèrement âcre

Composition des produits prêts à emploi :

G5 liquide : 0,2 % de solution de monométhyl silane triol
eau
stabilisant

G5 gel : 0,2 % de solution de monométhyl silane triol
gel végétal neutre
stabilisant

Durée de conservation :

Réceptacle ouvert : un an après ouverture

Réceptacle non ouvert : au moins trois ans

Il n'est pas nécessaire de conserver le G5 dans un réfrigérateur

¹ Pour plus de détails, lire « *L'histoire VRAIE du silicium organique à usage thérapeutique* » (par l'association AMESSI, éditions Guy Trédaniel, avril 2006) et consulter le site de l'*Association Internationale des Amis de Loïc Le Ribault* (www.aiallr.com).

LES PROPRIETES DU G5

Après utilisation par plusieurs centaines de milliers de patients, on peut aujourd'hui résumer ainsi les principales caractéristiques du G5 :

- Son efficacité est **prouvée** par des tests officiels ² et de multiples témoignages de médecins et de patients, étayés par des documents de tous ordres (analyses de sang, radios, photographies, etc.) ;

- Il est **assimilable** par l'organisme humain et par celui des animaux et des végétaux. De nombreuses applications vétérinaires ont été réalisées sur du bétail (chevaux, vaches, porcs), des volailles (poules et canards), des poissons d'aquarium, des chiens et des chats.

- Il ne présente **aucune toxicité** ³ ;

- Il joue un rôle important dans la **restructuration des fibres d'élastine et de collagène**, dans les stades précoces de la **minéralisation osseuse** et dans le **métabolisme général** de l'organisme ;

- Il possède la propriété de **traverser le derme et l'épiderme pour diffuser ensuite dans l'ensemble de l'organisme**, et en particulier dans les organes ou parties du corps souffrant d'agressions diverses ou de dysfonctionnement ;

- Il est **compatible avec toute thérapie** à laquelle sont éventuellement soumis les patients avant ou pendant son utilisation ;

- C'est un **anti-inflammatoire** ;

- Il accélère les processus de **cicatrisation** ;

- Il **renforce les défenses immunitaires** de l'organisme ;

- Il **dynamise, protège et régénère** l'ensemble des cellules du corps ;

- Il ne provoque **aucun effet secondaire**, même après utilisation durant plusieurs années consécutives ;

- C'est un « **anti-douleur** », dont l'action est souvent perceptible au bout de quelques minutes seulement. Contre les piqûres de méduses, les coupures, les brûlures et les coups de soleil, notamment, son efficacité est telle qu'il a gagné dans les Caraïbes le surnom de « **Pain Killer** » (le « **Tueur de douleurs** »).

- Le G5 peut être utilisé par les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

COMMENT UNE MOLECULE UNIQUE PEUT-ELLE AVOIR UN CHAMP D'ACTION AUSSI LARGE ?

Il est impossible de donner une réponse précise. On ne peut qu'émettre une hypothèse, compte tenu du fait que des études scientifiques prouvent que tout désordre de l'organisme provient au moins en partie d'un déséquilibre électrique cellulaire : on sait qu'une cellule en bonne état est électriquement parfaitement équilibrée, avec son pôle négatif exactement aligné avec son pôle positif. Par contre, une cellule déficiente (suite à une agression, à une maladie, à la vieillesse, etc.) présente des pôles déséquilibrés, qui ne sont donc plus alignés.

2 Tests officiels réalisés selon les normes américaines (37 CFR § 1, 132) par le professeur Jean Cahn, directeur de l'Institut *Sir International*, professeur de pharmacologie et de neurobiologie à la faculté des Sciences et à la faculté de Médecine de Pavie (Italie).

3 Tests officiels réalisés par l'Agence Française du Médicament (ministère français de la Santé) en décembre 1995 et par le laboratoire *Evic Ceba* en 1995 et 2004, en conformité avec la Directive européenne 86/609/CEE du 24 novembre 1986.

Or le G5 est chargé à l'extrême en ions positifs et négatifs instables, qui ne cessent de « tourner » autour de chacune de ses molécules.

Le G5 *pourrait* donc intervenir dans l'organisme pour rétablir la polarité des cellules déficientes, libérant (ou échangeant) selon les cas des ions positifs ou négatifs. Il serait en quelque sorte un **rééquilibrant ionique** de l'ensemble de l'organisme, dont l'action donnerait ou contribuerait à donner aux cellules de celui-ci l'énergie nécessaire pour lutter contre tous les types d'agressions dont il est victime.

C'est sans doute ce qui explique la sensation de chaleur, ou de froid, ou de picotements électriques, que les patients ressentent circuler dans leur corps, parfois quelques minutes seulement après absorption ou application de G5.

C'est, en tout cas, la seule explication possible en l'état actuel de nos connaissances.

Mais, après tout, voilà près de cent ans qu'on essaie de comprendre - en vain - comment agit l'aspirine...

Le G5 n'est donc pas un médicament au sens classique du terme, mais un renforçateur des défenses naturelles de l'organisme. C'est ce qui expliquerait les résultats obtenus grâce à lui dans le traitement des affections les plus variées.

MODES D'UTILISATION

(Les annotations « >Cf. témoignage(s) n° » renvoient aux documents figurant en annexe 1)

Le G5 est présenté sous deux formes : **liquide** et **gel**.

Le GEL est utilisé uniquement en applications externes.

Le LIQUIDE peut être utilisé, selon les besoins, par voie orale et en applications externes par pulvérisations, compresses, compresses étanches, dans les yeux, les oreilles, par micro lavements vaginaux et anaux⁴.

1.- VOIE ORALE (G5 liquide)

L'approche est différente selon que les utilisateurs sont « bien portants » (ou supposés tels) ou au contraire souffrent d'affections déclarées ou de séquelles de celles-ci.

Dans le premier cas, nous conseillons une cure simple destinée à une « remise en forme » générale ; dans le second, celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un véritable traitement, qui doit de préférence être effectué en collaboration avec un médecin.

1.1.- LA CURE

Nous avons vu que le « capital silicium organique » diminue de façon inéluctable avec le temps.

Toute affection ou déficience de l'organisme peut donc être combattue avec un apport de silicium organique, et seul le G5 peut jouer ce rôle. Une ingestion ou une application locale de G5 résoudra donc le problème, apportera un soulagement ou une guérison, mais la décroissance du stock de silicium organique se poursuivra après cet apport ponctuel.

L'idéal est donc de suivre des cures régulières de G5, qui rechargeront constamment l'organisme en silicium organique, permettant de maintenir constamment un meilleur état général et une défense de l'organisme plus efficace contre toute agression.

La cure consiste en l'absorption quotidienne de G5 pendant un mois.

La quantité moyenne est comprise entre une et trois cuillère(s) à soupe par jour, selon les besoins.

Nous préconisons de commencer par une cuillère quodienne, et de voir au bout d'une semaine si des résultats bénéfiques se font sentir au point de vue de l'état général.

Si ce n'est pas le cas, il convient d'augmenter la dose journalière à deux cuillères puis, si aucune amélioration ne s'est encore fait ressentir au bout d'une autre semaine, de passer à trois cuillères à soupe par jour. Dans la majorité des cas (90 %), trois cuillères à soupe permettent d'obtenir une remise en forme parfaite. Celle-ci se manifeste de multiples façons, telles que la reprise d'un sommeil et d'un appétit normaux, un meilleur équilibre nerveux, une énergie accrue, etc.

La première cuillère est absorbée de préférence le matin à jeun et les autres (midi et soir) vingt minutes au moins avant les repas. Conserver le produit dans la bouche 1 à 3 minutes avant de l'avaler.

Compte tenu de l'absence totale de toxicité du G5, les patients qui le souhaitent ou en éprouvent le besoin peuvent à leur gré largement dépasser les doses indiquées ci-dessus.

Il est important de suivre la cure sans interruption pendant un mois, même si la remise en forme paraît très satisfaisante au bout de quelques jours.

A l'issue de cette période d'un mois, on peut interrompre la cure et ne la reprendre que si on en ressent la nécessité (réapparition de la fatigue, des insomnies, perte de tonus, d'appétit, etc.).

En fait, la souplesse d'utilisation du G5 est telle que chacun est libre de l'utiliser à sa guise et selon les besoins qu'il ressent.

4 Pulvérisateur, flacon compte-gouttes, mini poire à lavement, doivent être vierges de toute utilisation antérieure. Les compresses ne doivent pas être réutilisées (risques de macération).

N.B.:

- Le G5 est compatible avec n'importe quelle thérapie éventuellement en cours. Toutefois, si celle-ci oblige le patient à absorber des médicaments classiques (allopathiques ou homéopathiques), nous conseillons, pour une meilleure efficacité du G5, de prendre celui-ci séparément (par exemple une heure avant ou une heure après l'absorption des médicaments classiques) ;

- Il arrive parfois que, quelques secondes ou quelques minutes après l'absorption de G5, on ressent des picotements ou une sensation de chaleur diffuse dans le corps ; il s'agit d'un phénomène normal, et l'impression se dissipe au bout de quelques minutes (**Cf. témoignage n° 22**).

- Les picotements et/ou la chaleur sont parfois localisés dans une partie très précise du corps ; en ce cas, il convient de mémoriser la zone de l'organisme ainsi « désignée », qui correspond vraisemblablement à une affection locale quelconque, connue ou non, et d'en avertir son médecin traitant.

1.2.- LA CURE ACCOMPAGNEE D'UN TRAITEMENT

Il s'agit d'une cure identique à celle décrite précédemment, mais effectuée sous surveillance médicale avec analyses et contrôles spécifiques (analyses de sang, radios, examens cliniques, etc.).

Au bout d'un mois, le bilan à disposition du médecin permettra à celui-ci de décider si la cure est suffisante ou doit être poursuivie, les doses maintenues, diminuées ou augmentées, et si le traitement complémentaire (avec d'autres formes d'utilisation de G5 et/ou de médicaments classiques) est adapté ou doit être modifié.

Pour les affections lourdes, les doses quotidiennes sont généralement comprises entre 3 et 9 cuillères à soupe, et parfois plus.

Dans le chapitre suivant, nous donnerons quelques exemples de traitements nécessitant pour certains types d'affections l'utilisation systématique de G5 buvable.

2.- COMPRESSES ETANCHES (G5 liquide)

Imbiber de G5 un (ou plusieurs) morceau(x) de coton (ou de gaze) d'une taille correspondant à la surface du corps à traiter.

Afin d'éviter l'évaporation, recouvrir le coton ou la gaze d'un film plastique alimentaire assurant une bonne adhérence.

Appliquer l'ensemble sur la peau et conserver pendant la journée ou durant toute la nuit.

N.B.:

- Souvent, on ressent une impression de légers picotements (généralement qualifiés d' « électriques »), de chaleur (**Cf. témoignages n° 41, 89**) ou au contraire de froid, qui diffuse dans l'organisme. Ce phénomène est normal. Mais il arrive aussi qu'aucune sensation ne soit perceptible (ce qui ne signifie nullement que le G5 n'agisse pas !).

- Les compresses provoquent parfois l'apparition de démangeaisons ou de rougeurs.

Si celles-ci apparaissent sur toute la surface de la peau en contact avec les compresses, il s'agit dans la plupart des cas des conséquences du phénomène de macération. En ce cas, diminuer le temps d'application des compresses ou essayer les massages.

- Rougeurs et/ou démangeaisons peuvent être accompagnées d'une sensation nette de chaleur interne très localisée, voire de douleur ou d'une élévation de température ; c'est généralement le signe que le G5 a déjà produit son effet (parfois après une seule application) (**Cf. témoignages n° 26 et 63**). En ce cas, il convient d'arrêter les compresses et d'observer l'évolution de l'affection durant quelques jours (consultations médicales, analyses de sang, etc.).

3.- CATAPLASMES (G5 liquide)

Imbiber de G5 un (ou plusieurs) morceau(x) de coton (ou de gaze) d'une taille correspondant à la surface à traiter, puis appliquer sur la peau.

Souvent, on ressent une impression de légers picotements (généralement qualifiés d' « électriques »), de chaleur (**Cf. témoignages n° 41 et 94**) ou au contraire de froid, qui diffuse dans l'organisme. Il est également fréquent que la sensation de froid soit suivie d'une sensation de chaleur, ou l'inverse. Ce phénomène est normal.

Mais il arrive aussi qu'aucune sensation ne soit perceptible (ce qui ne signifie nullement que le G5 n'agisse pas !).
Au bout de 20 minutes environ, enlever le cataplasme et laisser la peau sécher à l'air libre.
L'opération peut être renouvelée aussi souvent que nécessaire si la gêne ou la douleur persiste.
Les cataplasmes **ne doivent pas être réutilisés** !

4.- TAMPONNEMENTS (G5 liquide)

Imbiber de G5 un morceau de coton et en tamponner pendant 5 à 10 minutes la surface à traiter.

5.- VAPORISATION (G5 liquide)

Remplir de G5 un vaporisateur n'ayant jamais servi, du type de ceux qu'on trouve en pharmacie.
Vaporiser ensuite toute la surface à traiter.
Laisser sécher à l'air libre ou masser légèrement (avec des mains propres !) jusqu'à pénétration complète du produit.
Renouveler l'opération aussi souvent que nécessaire.

N.B. : Ne **JAMAIS** réutiliser un vaporisateur ayant contenu un autre produit ! Utiliser **TOUJOURS** un vaporisateur neuf, exclusivement réservé à l'emploi du G5 !

6.- MASSAGES (G5 gel)

Etaler une mince couche de gel sur la peau, puis attendre environ une à deux minute(s) sans y toucher.
Masser ensuite légèrement jusqu'à pénétration complète du produit.
L'opération peut être renouvelée aussi souvent que nécessaire.
Si des rougeurs ou des démangeaisons se manifestent, arrêter le traitement.

N.B. : Pendant une demi-heure après chaque application de gel, éviter de mettre la surface de peau traitée en contact avec des produits corrosifs ou toxiques (ex. : liquides ou poudres à laver, insecticides, etc.).

EXEMPLES DE TRAITEMENTS

ETAT GENERAL

FATIGUE, NERVOSITE, MANQUE D'APPETIT, INSOMNIE, etc. : CURE

ARTICULATIONS

DOULEURS ARTICULAIRES, ARTHRITE, ARTHROSE, RHUMATISMES, etc. : CURE + cataplasmes ou tamponnements ou vaporisations ou massages sur les articulations douloureuses aussi souvent que nécessaire.

DUPUYTREN (maladie de) : CURE + compresses ou cataplasmes ou vaporisation ou massages jusqu'à l'apparition d'une amélioration (meilleure souplesse, redressement des articulations, etc.). Renouveler l'opération aussi souvent que nécessaire. Si possible, faire une radio avant le début du traitement et une autre en fin de cure.

O.R.L.

SINUSITE : Cataplasmes ou tamponnements ou massages 3 à 4 fois par jour, accompagnés d'instillations. Pour cela, placer quelques gouttes de G5 dans le creux de la main (propre !) et les respirer, puis garder la tête renversée durant quelques minutes.

PROBLEMES CUTANES

ACNE : Tamponnements ou vaporisations ou massages trois fois par jour.

ECZEMA : CURE + tamponnements ou cataplasmes ou vaporisations ou massages 2 à 4 fois par jour sur les zones à traiter.

PSORIASIS : CURE + tamponnements ou cataplasmes ou vaporisations ou massages 2 à 4 fois par jour sur les zones à traiter.

VITILIGO : CURE + tamponnements ou cataplasmes ou vaporisations ou massages 2 à 4 fois par jour sur les zones à traiter.

ZONA : CURE + tamponnements ou cataplasmes ou vaporisations ou massages 2 à 4 fois par jour sur les zones à traiter.

PROBLEMES OCULAIRES

3 à 4 gouttes de G5 dans l'oeil 3 fois par jour.

Pour éviter une légère sensation de brûlure (qui s'estompe en quelques secondes), il est possible de diluer le produit avant application (2 à 3 volumes d'eau pour 1 volume de G5).

SYSTEME CARDIO-VASCULAIRE

CARDIO-VASCULAIRES (Problèmes) : CURE, puis examens médicaux pour contrôle des résultats et adaptation éventuelle du traitement.

CEPHALEES (migraines, maux de tête) : CURE + cataplasmes ou massages au niveau de la zone douloureuse.

CHOLESTEROL : CURE, puis analyses de sang pour contrôle des résultats et adaptation éventuelle du traitement.

HYPER-TENSION ou HYPO-TENSION : CURE + contrôle régulier de la tension pendant la durée de la cure.

SYSTEME DIGESTIF

DIGESTIFS et INTESTINAUX (problèmes divers) : CURE

HEPATITES : CURE puis analyses de sang pour contrôle des résultats et adaptation éventuelle du traitement. L'absorption de G5 peut être accompagnée d'application de compresses au niveau du foie.

N.B. : Il arrive parfois que, juste après la première ou une des premières absorptions de G5, les patients ressentent une douleur plus ou moins vive (qui disparaît en quelques minutes) dans la région du foie. Ne pas s'inquiéter : ce symptôme est généralement le signe que le G5 a déjà agi ; pour s'en assurer il convient de faire effectuer une prise de sang le plus rapidement possible.

Dans l'attente des résultats, trois cas peuvent se produire :

- Si après l'absorption suivante la même douleur réapparaît, arrêter le traitement.
- Si la douleur se manifeste à nouveau, mais de façon moins violente, diminuer la dose de G5 quotidienne.
- Si la douleur ne se manifeste plus, continuer la cure en maintenant la dose quotidienne initiale.

En cas d'application de compresses, surveiller une augmentation éventuelle de la température (> Cf. **témoignage n° 26**). Si un tel phénomène se produit, arrêter les applications.

CIRRHOSE : Même traitement que pour les hépatites.

CROHN (maladie de) : CURE, puis analyses de sang pour contrôle des résultats obtenus et adaptation éventuelle du traitement.

SYSTEME HORMONAL

DIABETE : CURE, puis analyses de sang pour contrôle des résultats obtenus et adaptation éventuelle du traitement.

SYSTEME IMMUNITAIRE

ALLERGIES diverses : CURE + cataplasmes ou tamponnements ou vaporisations ou massages 3 à 4 fois par jour au niveau de la saignée des bras et sur les parties à traiter.

HERPES : CURE + tamponnements ou cataplasmes ou vaporisations ou massages 2 à 4 fois par jour sur les zones à traiter.

SYSTEME NERVEUX

DEPRESSION : CURE

SCLEROSE EN PLAQUE : CURE

SYSTEME RESPIRATOIRE

ASTHME : CURE + cataplasmes ou tamponnements ou vaporisations ou massages 3 à 4 fois par jour au niveau de la saignée des bras.

RESPIRATOIRES (problèmes) : CURE + cataplasmes ou tamponnements ou vaporisations ou massages 3 à 4 fois par jour au niveau de la poitrine.

TRAUMATISMES

BRÛLURES :

Superficielles : Cataplasmes ou tamponnements ou vaporisations ou massages.
Profondes : Vaporisations.

SOLEIL (coups de) : Voir « brûlures ».

COUPURES : Vaporisations. **Pas de massages !**

ENTORSES : Compresses ou cataplasmes ou vaporisations ou massages.

HEMATOMES : Compresses ou cataplasmes ou vaporisations ou massages.

MUSCULAIRES (déchirures, douleurs) : Compresses ou cataplasmes ou vaporisations ou massages.

PIQURES d'animaux (insectes, méduses, poissons, etc.) ou IRRITATIONS dues à des plantes et végétaux divers (orties, etc.) : Cataplasmes ou tamponnements ou vaporisations ou massages. La douleur et/ou l'enflure doivent disparaître en quelques minutes.

N.B. : NE PAS UTILISER le G5 en cas de piqûre ou de morsure d'animaux venimeux tels que les serpents, nécessitant l'injection d'un sérum spécifique.

TENDINITE : Compresses ou cataplasmes ou vaporisations ou massages.

NB. : CETTE LISTE N'EST PAS LIMITATIVE.

TEMOIGNAGES

(quelques exemples)

N.B. : Les témoignages qui suivent représente plus d'un millier de cas traités. Les originaux de tous les documents figurant ci-dessous sont déposés en lieux sûrs où ils pourraient être consultés à la demande écrite d'autorités judiciaires.

Nombre de ces témoignages concernent de multiples affections, et il a été impossible de les classer selon des catégories thérapeutiques précises.

Nous avons donc répertorié ci-dessous (par ordre alphabétique) les affections dont il est fait état dans les témoignages, en mentionnant le numéro de référence de ceux-ci.

REPertoire DES AFFECTIONS CITEES

- Abcès** : 111, 138
Acné : 1
Acouphènes : 82
Allergie : 70, 102, 103, 129
Artérite : 21, 73
Arthrite : 8, 21, 28, 83, 114, 122, 136
Arthrose : 2, 4, 5, 6, 9, 10, 39, 51, 59, 60, 62, 120, 135
Articulaires (problèmes) : 3, 7, 20, 28, 38, 41, 46, 53, 55, 63, 79, 84, 87, 96, 98, 99, 108, 111, 116, 117, 128, 134, 135
Asthme : 11, 12, 64, 70

Brûlure : 13, 14, 38, 40, 103, 108, 120, 134

Calvitie : voir « Cheveux et poils »
Cataracte : 105, 128
Céphalées : 4, 5, 10, 15, 46, 136, 138
Cheveux et poils : 16, 76, 129
Circulatoires (problèmes) : 22, 56, 73, 82
Cholestérol : 10, 112
Cicatrisation : 46, 69, 89, 92, 108, 121, 125, 130
Crampes : 111, 119
Crohn (maladie de) : 72, 112, 135

Démangeaisons : 16, 50
Dents : voir « odonto-stomatologie »
Dépression : 24, 109, 134
Diabète : 77, 81, 93, 112
Digestifs (problèmes) : 18
Dupuytren (maladie de) : 20
Dyspnées : 68

Eczéma : 50, 120, 122, 128, 134
Etat général : 44, 56, 97, 104, 112, 125, 128, 129, 132, 134

Gencives : voir « odonto-stomatologie »

Hématomes : 42, 43
Hépatite : 25, 26, 27, 45, 49, 58, 61, 67, 128
Herpès : 3, 9, 10, 28, 66, 70, 120, 129, 134

Immunitaires (défenses) : 47, 110
Intestinal (transit) : 5, 9, 52

Kératite : 65, 125

Lumbago : 60

Ménopause : 19

Migraines : voir « céphalées »

Musculaires (douleurs) : 5, 37, 95, 96, 111, 119, 132

Mycose : 80, 134

Oculaires (problèmes) : 65, 77, 104, 105, 111, 125, 128, 129, 137

Odonto-stomatologie : 72, 108, 133

Oedème : 18, 130

Peau (problème de) : 36, 87, 118, 126, 129, 136

Psoriasis : 29, 30, 31, 42, 57, 74, 91, 120, 139

Rides : 87, 136

Sclérose en plaques : 101

Sinusite : 32, 33, 39, 50, 138

Sommeil (troubles du) : 22, 56, 84

Tendinite : 35, 52, 85, 94, 100, 103, 107, 120

Tension (hyper- ou hypo-) : 10, 134

Tête (maux de) : voir « céphalées »

Thyroïde : 75, 115

Verrues : 111

Vitiligo : 23

Zona : 28, 34, 57, 60

TEMOIGNAGES

1.- Monsieur Philippe R., chirurgien dentiste (33), juin 1995 :

« Mes enfants, qui ont utilisé votre produit pour l'**acné**, en sont enchantés ».

2.- Monsieur R.T., BRANTOME (24), 8 décembre 1995 :

« J'ai 67 ans, et suis atteint d'**arthrose** depuis dix ans (arthrose aux lombaires, aux genoux, aux chevilles) et de ce fait invalide. Il ne s'agit pas de douleurs bénignes, mais d'un cas à la limite de l'incapacité totale.

Après 15 jours de traitement au G5, je considère avoir récupéré 60% des facultés qui sont celles d'une personne de mon âge. A savoir : très importante atténuation de la douleur et souplesse en partie retrouvée des articulations. Il s'agit donc d'un succès que je compte bien améliorer en continuant ce traitement ; c'est pourquoi cette lettre est un témoignage, témoignage que je serais prêt à authentifier le cas échéant ».

3.- Madame G., BEGLES (33), 3 janvier 1996 :

« Après avoir entendu parler du G5, je m'en suis commandé, car j'ai beaucoup de **douleurs au dos et aux genoux**. Je m'en suis fait passer dans le dos et je me suis frotté les genoux. Mes problèmes ont disparu en peu de temps. Mon mari avait un petit **ulcère** à une jambe. Je lui ai fait une compresse de G5 matin et soir et la plaie a cicatrisé. J'ai également eu de l'**herpès** à la lèvre. Avec quelques compresses de G5 matin et soir, mes boutons ont disparu en trois jours ».

4.- Madame G., SAINT-LOUBES (33), 4 janvier 1996 :

« J'en prends 3 fois par jour et mes mains vont mieux, j'écris mieux et je peux tenir les objets, choses que je ne pouvais pas faire malgré les traitements des docteurs. Mes **maux de tête** aussi sont moins fréquents, et mon **arthrose cervicale** va beaucoup mieux. Je n'en reviens pas, car à force d'être toujours malade, j'avais perdu 11 kilos en 4 mois, et maintenant depuis que je prends le G5, je mange mieux, j'ai repris 2 kilos et je dors mieux ».

5.- Madame M.M. (17), 23 janvier 1996 :

« Etant atteinte d'**arthrose** aux épaules, aux pieds, aux mains, et de **douleurs musculaires** en divers autres endroits, après de nombreux traitements médicaux tout aussi inefficaces les uns que les autres, je m'étais installée dans ma souffrance quand, par l'intermédiaire d'un ami, j'ai connu le G5. J'ai décidé d'en faire usage et ce fut une réussite totale après quelques jours d'application en absorption orale (une cuillère à soupe par jour pendant un mois). Je n'ai plus maintenant que le mauvais souvenir de mes maux. Je ne souffre plus et me revoilà à nouveau en forme.

Mais le fait le plus extraordinaire est celui de mon fils victime d'un très grave accident de la route le 4 septembre 1995 (8 jours dans le coma, 2 mois d'hôpital à Limoges et maison de convalescence et rééducation), avec une fracture d'épaule, de dents, traumatisme crânien. Il a, sur mon conseil, utilisé lui-même le G5 alors qu'il souffrait de plus en plus à la tête, notamment, et qu'il était en permanence sous cachets de toutes sortes, antidépresseurs et autres, et a constaté en quelques jours d'absorption et de compresses sur la nuque et sur le foie une amélioration radicale de son état : disparition totale des **maux de tête** et fonctionnement normal du système **estomac-foie-transit intestinal**, tout en ayant arrêté le traitement médical.

Je sais que mon témoignage sera utilisé en justice et suis prête à le réitérer à toute demande des instances judiciaires. De même mon fils (fonctionnaire de l'Administration pénitentiaire, actuellement en déplacement) est lui aussi prêt à témoigner ».

6.- Madame M., ANGLET (64), 11 janvier 1996 :

« Souffrant d'une **arthrose** à la hanche gauche, j'ai fait une compresse que j'ai gardée jour et nuit, en l'humectant de G5 tous les matins. Dès le début de l'application, la douleur s'est atténuée et peu à peu je me suis déplacée dans l'appartement à peu près normalement ».

7.- Madame L.R., BAYONNE (64), 27 décembre 1995 :

« La guérison n'est pas tout à fait là, mais quel soulagement !... Mes genoux ne craquent plus et la douleur a presque disparu. Mon poignet droit a retrouvé sa souplesse et a désenflé. Je suis très satisfaite du résultat ; je ne voudrais pas arrêter trop tôt le traitement, car il est vraiment trop efficace pour l'abandonner ».

8.- Monsieur J.B., PLOUGUERNEAU (29), 22 janvier 1996 :

« Je tiens à vous faire savoir que les applications de G5 en compresses m'ont permis de marcher presque normalement et de diminuer sensiblement ma consommation en cortisone. Atteint de **polyarthrite**, les applications de G5 ne m'ont pas guéri, mais ont soulagé et presque fait disparaître les terribles douleurs que j'avais dans les articulations, en particulier dans les chevilles. Lorsque les articulations redeviennent douloureuses, je fais des applications de compresses pendant quelques jours et les douleurs s'atténuent rapidement ».

9.- Madame J.L., PAREMPUYRE (33), 1er décembre 1995 :

« Voici trois semaines que mon mari et moi utilisons le G5. Je souffrais du **foie**, du **pancréas**, des **intestins**, d'**herpès** et d'**arthrose cervicale**. Mon mari avait une importante **arthrose** au genou gauche.

Des résultats très positifs sont apparus. Pour mon cas, les douleurs à la nuque ont disparu, l'articulation est redevenue plus souple et mon état général s'est nettement amélioré. Concernant mon époux, les douleurs au genou sont parties, l'articulation est souple et ses déplacements sont plus stables. Il reste une légère crispation musculaire au haut du mollet. Il a grand espoir que, dans peu de temps, cela disparaisse. Le G5 a été très bénéfique pour tous les deux. Nous l'avons utilisé pendant quinze jours en compresses (la nuit) et depuis une semaine nous l'employons en « sirop » à raison d'une cuillère à soupe le matin et le soir ».

10.- Madame J.L., 72 ans, SAINT-ASTIER (24), 8 janvier 1996 :

« J'ai acheté trois litres de G5 pour nous trois et ai commencé le traitement aussitôt, souffrant d'une importante **arthrose** au genou gauche, d'**hypertension**, de **cholestérol** génétique, estomac, etc. J'avais ce jour-là une grosse plaque d'**herpès** au-dessous du nez : j'ai été immédiatement guérie avec quelques compresses de G5. Au bout de quelques jours, ma **tension** et celle de mon mari ont baissé considérablement. Quant au cholestérol, je ne sais pas encore, étant donné qu'il faut refaire un examen à Lille, mais j'espère que ce sera meilleur.

Mon arthrose au genou a beaucoup diminué, je ne sens presque plus rien. Mon fils a fait disparaître ses **maux de tête** avec des compresses ».

11.- Madame P., YCHOUX (40), août 1996 :

« Je ne sais comment vous remercier de m'avoir guérie des crises d'**asthme** que j'avais depuis plus de trente ans. Je dors toutes les nuits, et j'ai une autre vie, car tout mon état va mieux. »

12.- Monsieur C.E., LA TESTE (33), 22 novembre 1986 :

« Depuis vingt ans, j'avais des crises d'**asthme** plusieurs fois dans l'année et seule la cortisone me soulageait. J'ai fait le traitement que m'a donné Monsieur Le Ribault en septembre 1984 et je n'ai plus de crises ».

13.- Madame C., pharmacien, mars 1996 :

« Après des résultats spectaculaires sur une **brûlure**, je suis très intéressée par le G5 ».

14.- Certificat du Docteur Denis G., BORDEAUX (33), novembre 1995 :

« Je soussigné, certifie avoir examiné Monsieur René Arnarez ⁵, 80 ans, qui a présenté une **brûlure** du membre supérieur gauche au troisième degré. Je l'ai vu le 14/11/1995 après cette brûlure. Il m'a déclaré après application du produit (le G5) ne plus souffrir au bout d'une minute. De plus, la cicatrisation s'est passée de manière tout à fait satisfaisante avec l'application de ces compresses. Revu le 17/11/1995 : aucun problème. Revu le 21/11/1995 : nous décidons la mise à l'air libre de la plaie. Revu le 27/11/1995 : Cicatrisation complète avec séquelle de croûtes, mais sans douleur ».

N.B. : *Ce cas est illustré par une série de photographies prises à intervalles réguliers.*

15.- Monsieur R.C., PERIGUEUX (24), 28 août 1984 :

« Souffrant fréquemment de **maux de tête** parfois violents, j'ai essayé pour les combattre bien des médicaments qui, hélas, ne donnaient que des résultats très moyens tout en apportant des inconvénients bien désagréables, notamment pour mon estomac. Depuis que j'utilise votre produit, j'ai pu apprécier toute son efficacité. Non seulement mes maux de tête disparaissent rapidement et totalement, mais de plus son emploi est particulièrement aisé ».

16.- Monsieur Régis C., Centre Hospitalier d'ARCACHON (33) :

« Atteint de **calvitie** avec **prurit**, j'ai fait des applications d'organo-siliciés. Au début, j'ai remarqué la réapparition d'un duvet et la disparition complète du prurit. L'utilisation régulière du produit permet de maintenir les résultats ».

17.- Mademoiselle Valérie Z., 30 ans, LA ROCHE-SUR-YON (85), 1995-1997 :

Patiente souffrant de la **maladie de Crohn**.

Le 8 novembre 1995, les examens de sang donnent les résultats suivants :

- Fibrine : 4,87 g/l (normale = 2-4) ;
- Indice d'haptoglobine : 1,55 g/l (normale = 0,7-3,8) ;
- Protéine C réactive : 11,9 mg/l (normale = 0-6).

A partir de la mi-novembre, la patiente commence son traitement, consistant en l'absorption quotidienne d'une cuillère à soupe de G5.

Le 6 décembre 1995, les résultats ne sont pas probants, et tendent même à montrer une aggravation :

- Fibrine : 5,12 g/l ;
- Indice d'haptoglobine : 2,11 g/l ;
- Protéine C réactive : 12,7 mg/l.

Le 5 janvier 1996, on note une amélioration sensible :

- Fibrine : 3,81 g/l ;
- Indice d'haptoglobine : 1,91 g/l ;
- Protéine C réactive : 8,92 mg/l.

Le 7 mars 1996, toutes les valeurs sont normales :

- Fibrine : 2,88 g/l ;
- Indice d'haptoglobine : 1,69 g/l ;
- Protéine C réactive : 5,6 mg/l.

Depuis cette date, tous les résultats des analyses ultérieures restent normaux, et l'état général de la patiente excellent.

18.- Madame P.B., 82 ans, THENAC (17), 29 juillet 1995 :

« Opérée de la vésicule biliaire en juillet 1994, j'avais depuis de gros ennuis de **digestion**. Je ne pouvais plus garder ce que je mangeais et je vomissais beaucoup de bile. Depuis le traitement au G5, tous ces ennuis ont complètement disparu ! Je mange de tout et digère très bien. Je faisais de l'**oedème** des jambes avec des chevilles très grosses. Tout cela est guéri ».

19.- Madame M.G., LA TRESNE (33), 26 décembre 1995 :

« J'ai expérimenté votre produit et pense sincèrement qu'il a un impact sur la relance de mon organisme fatigué par la période de la **ménopause** et le surmenage. Je compte continuer le traitement, en accord avec un médecin homéopathe, le Docteur G. »

20.- Docteur Bernard D., BORDEAUX (33), 1988 :

Attestation concernant le traitement d'un patient atteint de la **maladie de Dupuytren** : « Nette amélioration de l'extension des 4ème et 5ème doigts. Excellents résultats ».

5 Nom communiqué avec autorisation de l'intéressé.

21.- Monsieur A.M., LESTIAC (33), 4 janvier 1996 :

« Ayant de sérieux ennuis cardio-vasculaires (**artérite**), j'ai bu deux litres de G5. Je me suis rendu compte en ce qui me concerne que physiquement cela allait beaucoup mieux, ainsi que mon entourage (famille, parents, amis) a pu le constater.

J'avais sur la seule jambe qui me reste (après amputation de l'autre, suite à une négligence lors d'une intervention chirurgicale à l'hôpital) de grosses taches assez noires. Elles se sont estompées, ont changé de couleur et sont devenues plus claires.

Il y a 4 ans de cela, j'ai eu aussi une **thrombose** au bras droit, à la suite de quoi ma main était restée blanche et froide. Depuis l'application de G5, elle est redevenue rose et chaude.

Mes muscles étaient durs, depuis ils sont devenus souples.

Je suis suivi quand même par un médecin pour mes problèmes d'**arthrite**. Lui-même, ayant constaté cette nouvelle évolution, ne désapprouve pas l'utilisation du G5.

En conséquence, si cela peut vous être utile en tant que témoignage, je suis à votre entière disposition pour prouver mon état physique et démontrer tous les bienfaits que m'a apporté le G5. Après des prises de sang faites depuis, aucune anomalie n'est apparue. Les analyses concernaient les hématies, les leucocytes, les plaquettes, la vitesse de sédimentation, le taux de prothrombine et la glycémie.

Je vous donne l'accord pour utiliser cette lettre dans tous les cas où il vous serait utile de l'employer ».

22.- Madame M.P., LESTIAC (33), 16 janvier 1996 :

« Je viens vous faire part de ce que j'ai pu constater après l'ingestion d'un litre de G5 à raison de trois cuillères à café par jour.

J'avais une certaine faiblesse dans les membres (j'ai 65 ans) et depuis que j'ai pris du G5, je sens mes membres inférieurs beaucoup plus sûrs.

D'autre part, lorsque je me mets au lit, je ressens une espèce de bouillonnement comme si la **circulation** se faisait mieux. J'étais également insomniaque et cela a beaucoup amélioré mon **sommeil**. »

23.- Madame M.L., NANTES (44), 1er août 1995 :

« Prenant depuis 18 jours du G5 pour tenter d'enrayer la progression d'un **vitiligo** dont je souffre depuis deux ans et qui est très perturbant sur le plan psychique, je tiens à vous informer que si je n'ai pas encore de résultat sur le vitiligo proprement dit, par contre je ressens un bien réel sur mon **état nerveux**, et cela me rend très confiante dans l'avenir ».

24.- Madame J.S., BORDEAUX (33), 6 janvier 1996 :

" Ma fille de 21 ans a été victime d'un très grave accident - une chute de trente mètres -, ce qui a déclenché des polytraumatismes tant internes que fractures et dégâts neurologiques rachidiens très graves. A ceci s'ajoute un choc émotionnel et des complications infectieuses très sérieuses (septicémie, méningite, infection générale du liquide céphalo-rachidien) qui ont mis ses jours en danger.

L'accident a eu lieu le 3 septembre 1995. Je suis venue vous voir le 15 octobre, suite à l'article paru dans *Sud-Ouest* Dimanche.

Ma fille a suivi votre traitement par voie orale et par compresses (dans la mesure où cela était possible en milieu hospitalier) jusqu'à ce jour. Le diagnostic médical était très réservé quant à sa locomotion et aux séquelles neurovégétatives. Contrôle sphinctérien, par exemple.

Or, après une quinzaine de jours de rééducation, elle est en cours de récupération des zones lésées, c'est-à-dire qu'elle marche. Elle retrouve toute son autonomie, ceci avec une rapidité et un tonus qui déroutent les médecins à qui nous n'avons pas pu parler du G5.

Je mets toutes ces améliorations sur le compte des effets du G5, qui agit à la fois sur le plan physique (reconstruction rapide) et sur le plan psychologique (régulateur, **antidépresseur**, etc.), ce qui aide ma fille à « tenir le coup ».

25.- Monsieur P.S., BORDEAUX (33), septembre 1985 :

Le patient souffre d'une **hépatite B**.

Le 31 octobre 1984, les analyses de sang donnent les résultats suivants :

- Phosphatases alcalines : 511 U.I./l. (Normale : 60-170).
- Transaminases SGOT : 76 U.I./l.
- Transaminases SGPT : 63 U.I./l.

Le 11 novembre, le patient commence le traitement aux organo-siliciés, sous forme de compresses au niveau du foie, conservées pendant la nuit.

Le 19 novembre, les résultats sont les suivants :

- Phosphatases alcalines : 295 U.I./l.
- Transaminases SGOT : 44 U.I./l.
- Transaminases SGPT : 49 U.I./l.

Le 13 décembre, le médecin traitant écrit :

« Je viens de revoir Monsieur S. Son état clinique durant ces dernières semaines s'est considérablement amélioré au point de vue général. Il a repris trois kilos, s'alimente beaucoup mieux. L'examen clinique est négatif. Le

foie est à peine perceptible. Il n'y a pas de douleur abdominale à la palpation. L'ascite ne paraît pas avoir réapparu et il n'y a pas d'œdème des membres inférieurs. Le bilan biologique est également en nette amélioration. Les transaminases sont normales, les phosphatases alcalines sont à 240 unités pour une normale inférieure à 200 (...). J'aimerais revoir ce patient pour un contrôle dans un mois en espérant que la situation actuelle sera durable ».

Le 30 janvier 1985, les résultats sont les suivants :

- Phosphatases alcalines : 170 U.I./l.
- Transaminases SGOT : 26 U.I./l.
- Transaminases SGPT : 41 U.I./l.

Le 2 septembre 1985, le patient écrit à Loïc Le Ribault :

« (...) Le résultat est spectaculaire ; la fatigue a disparu, malgré un rythme soutenu de travail et de déplacements ces dernières semaines. De même le sommeil est redevenu normal et sans besoins excessifs. Un simple exemple : quelques jours avant le traitement, j'avais fait une marche de 5 kilomètres qui m'avait épuisé, et dont j'avais subi le contrecoup durant trois jours. Ces derniers jours, j'ai marché plusieurs heures par jour, en visitant mes clients dans les grandes villes, sans avoir la moindre fatigue. Je retrouve mes capacités d'avant l'hépatite ».

26.- Madame Brigitte P., 30 ans, PARIS (75), 7 septembre 1984 :

Le 9 août, les résultats d'une analyse de sang révèlent que la patiente souffre d'une **hépatite B**. En ce qui concerne les transaminases, les valeurs sont les suivantes :

- SGOT : 1290 U.I./l. (normale < 42).
- SGPT : 2170 U.I./l. (normale < 42).

Le 16 août, la patiente commence un traitement aux organo-siliciés, consistant en l'application de compresses au niveau du foie durant 5 nuits.

Le 21 août, un nouvel examen sanguin donne les résultats suivants :

- SGOT : 50 U.I./l.
- SGPT : 210 U.I./l.

Dans une lettre adressée le 7 septembre à Le Ribault, la patiente note : « J'ai continué le traitement encore 2 jours (pour un total de 7 jours), puis je l'ai arrêté : j'avais constaté une légère élévation de ma température (constante à 37,9 °) à partir du troisième jour de traitement. Ma température est redevenue normale 24 heures après l'arrêt du traitement ».

27.- Monsieur M.P., THENAC (17), 23 janvier 1996 :

« Lors d'une opération du cœur faite à Paris à l'hôpital Bichat, j'ai eu le sang contaminé par l'**hépatite C**. Après plusieurs traitements par la médecine traditionnelle sans aucun effet sur cette maladie, le médecin traitant a arrêté tout traitement. Je me soigne au G5 depuis juin 1995. Les transaminases ont légèrement diminué, ainsi que les gamma. J'ai repris des forces ».

28.- Madame A.D., pharmacien, 12 août 1991 :

« Je, soussignée, certifie par la présente lettre avoir conseillé à mes patients depuis un an et demi des produits composés de silanol dans le traitement de l'**herpès** (une centaine de cas, drainant eux-mêmes de bouche à oreille de nombreuses autres demandes) ; des proches et moi-même ayant utilisé du silanol, je peux dire qu'actuellement sur le marché aucun produit n'a autant d'efficacité, tant préventive (dès les premiers symptômes en cas de crise) que régressive à la longue pour les personnes sensibles au virus.

Suite à nos récents entretiens avec Monsieur Le Ribault, j'ai également conseillé le silanol dans le traitement du **zona** (5 cas) avec succès ainsi que contre les **rhumatismes**, l'**arthrite**, les **rhumatismes articulaires** (une vingtaine de cas). Dans leur majorité, les clients sont revenus complètement soulagés, demandant à nouveau du produit ».

29.- Madame D.S., NIEUL-SUR-MER (17), 9 avril 1996 :

« J'ai eu de très bons résultats avec un **psoriasis** dans le cuir chevelu vieux de plus de 40 ans ».

30.- Madame M.G., ARCACHON (33), 9 février 1988 :

« Depuis plus d'un an, j'ai la chance, grâce à Monsieur Le Ribault, de pouvoir soigner avec le produit qu'il a mis au point un **psoriasis** du cuir chevelu que j'ai eu en 1967 à la suite d'un choc, et dont je n'ai jamais su venir à bout malgré de nombreux traitements. A ma grande surprise, ainsi qu'à celle de ma famille, je n'ai plus aucune trace de ce psoriasis depuis plusieurs semaines ».

31.- Docteur C.M., SAINTE COLOMBE (69), 8 juin 1988 :

« Je, soussigné, Docteur en médecine, certifie que Madame J.L., traitée par mes soins pour un **psoriasis** cutané, est actuellement « blanchie » par application exclusive de silanol ».

32.- Madame M.P., ISESTE (64), 3 février 1996 :

« J'ai utilisé le G5 avec succès sur les crises de **sinusite** ».

33.- Madame Yvonne L., 85 ans, GUJAN MESTRAS (33), 19 janvier 1996 :

La patiente souffre de **sinusite** depuis 1920.

18-02-1922 : Opération des amygdales et extraction des polypes.

Soins ensuite régulièrement renouvelés (nitrate d'argent) lors du développement des polypes qui obstruent les fosses nasales.

1961 : Traitement par ponctions.

Examen bactériologique : staphylocoques dorés = 70 %
Bacille de Friedlander = 70 %

1962 : Traitement à la *Flabelline* et (en octobre) au *Lantigen B*.

1963 : Traitement à l'*Auréomycine*.

1964 : Traitement à l'*Auréomycine* et au *Nibiol*.

Ponctions en décembre.

1965 : Ponctions en mars, ainsi que les 19, 24, 28 et 31 décembre.

1966 : Ponctions (avec *Soludecadron*) les 3, 10 et 17 juin.

Ponctions simples les 20 et 28 octobre et le 4 novembre.

1967 : Examen montrant la présence de staphylocoques dorés.

Ponctions avec *Néomycine Diamant* les 9, 13, 16 et 20 juin.

1970 : Traitement avec *Locabiotol*.

1971-1980 : Amélioration. Pas ou peu de rhumes.

1981 : Crises répétées de sinusite, traitées avec *Soframycine*, *Gomenol* et *Balsofu-mine M 4%*.

1982 : Idem.

1983 : Idem jusqu'en octobre, date à laquelle survient une crise particulièrement violente. Après 15 jours de traitement classique (voir ci-dessus), aucune amélioration n'est enregistrée.

Le 23 octobre à midi, une première application de G4 est réalisée par cataplasme au niveau de la racine du nez, et ce pendant deux minutes.

Une heure plus tard commencent des écoulements par le nez qui obligent la patiente à se moucher presque sans interruption jusqu'au soir.

Le soir, nouvelle application de G4, ainsi que trois fois le lendemain, après quoi la patiente se sent « dégagée » et respire normalement.

1996 (date du décès de la patiente) : Aucune crise de sinusite n'a été enregistrée depuis 13 ans.

34.- Madame E.C., SANGUINET (40), 20 juin 1987 :

« Après deux jours d'application du produit fourni par vos soins, mon fils (15 ans) atteint d'un **zona** a vu les boutons qui commençaient à sécher. Nous avons continué le traitement de 3 applications par jour, et aujourd'hui, 6 jours après le début de l'éruption, on peut pratiquement dire qu'il est guéri ».

35.- Mademoiselle C.R., 24 ans, GRADIGNAN (33), 4 décembre 1984 :

« Depuis deux ans, je souffrais d'une **tendinite** au genou droit. J'ai essayé des séances de kinésithérapie avec ionisation. Aucun résultat n'a été satisfaisant. En juin 1984, à la suite d'une douleur intense, j'ai consulté un rhumatologue à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux, qui m'a signalé que la tendinite était due à un syndrome rotulien avec Patela Atla. J'ai donc été soumise à des séances de musculation au cours desquelles la douleur se faisait toujours ressentir. Monsieur Loïc Le Ribault m'a conseillé de faire des applications sur le genou d'un produit dont je ne connaissais pas la composition. Chaque application durait 8 heures. Au bout de trois applications, plus aucune douleur ne se faisait ressentir, même lors d'exercices physiques, ce qui m'a permis de reprendre le sport de manière intensive ».

36.- Journal " THE DAILY OBSERVER ", île d'ANTIGUA (Antilles britanniques), 21 août 1996 :

Le lancement du G5 dans l'île est annoncé dans le journal local. Par souci d'objectivité, la rédaction a pris la précaution de vérifier l'efficacité du produit. La journaliste écrit :

« Nous décidâmes de réaliser nos propres tests, et demandâmes à un de nos employés d'aller consulter le Dr Le Ribault à propos d'un problème cutané extrêmement pénible dont il souffre depuis des années : parfois, sa peau se met à peler par grandes plaques, laissant les parties ainsi atteintes à vif et accessibles à des infections potentielles. Le jour où notre employé rencontra le Dr Le Ribault, ses doigts étaient dans cet état, et il lui était impossible de toucher les parties affectées. Le Dr Le Ribault appliqua du silanol sous forme liquide à ces endroits ; en moins de dix minutes, notre homme pouvait toucher ses doigts et était stupéfait du résultat. Le Dr Le Ribault lui demanda de continuer le traitement pendant un mois, à l'issue duquel il souhaitait revoir le patient pour constater les résultats obtenus. Aujourd'hui, une semaine plus tard, le seul regret de notre employé, qui se rétablit après de nombreuses années de souffrances, est qu'il est "impatient d'être totalement guéri et qu'il regrette que le silanol n'agisse pas plus vite".

Nous avons parlé également à des personnes qui séjournent dans le même hôtel que le Dr Le Ribault, et ont expérimenté l'extraordinaire efficacité du silanol. Certains affirment avoir été guéris de douloureux coups de soleil en quelques heures à peine, et l'une d'entre elles parle d'une profonde coupure à un doigt, qui fut presque complètement cicatrisée après application d'une compresse de silanol sur la blessure durant seulement un jour. (...) ».

Les témoignages suivants (n° 37 à 46) ont été recueillis par le journaliste Jean-Michel GRAILLE au cours de l'été 1995, et publiés le 8 octobre de la même année dans Sud-Ouest Dimanche. Nous citons :

« Depuis juillet, intrigués par la rumeur, nous avons rencontré plusieurs dizaines de personnes qui utilisent ou ont utilisé du silanol. Voici quelques-uns des témoignages, tous vérifiés, que nous avons pu recueillir :

37.- CORINNE, 26 ans, BOULIAC (33) : « Je m'étais fait un **claquage** à la cuisse et on m'avait prédit trois semaines de gêne et de douleurs. Une compresse humectée de silanol pendant une nuit a réglé le problème. Le lendemain matin, il n'y avait plus rien. Je pouvais courir et marcher ».

38.- JACKY, 46 ans, LA TESTE (33) : Artisan du bâtiment, ancien sportif, il souffre de vieilles douleurs aux articulations. « J'ai toujours une fiole de silanol dans ma boîte à outils. Tout récemment, je me suis brûlé le dessus de l'avant-bras sur une quinzaine de centimètres avec le fer d'un chalumeau porté au rouge. Une première application de silanol pour nettoyer la **brûlure** a fait disparaître instantanément la douleur. Une heure plus tard, je me suis fait une deuxième compresse. Le lendemain, il n'y avait plus aucune marque sur la peau. Je me sers aussi du silanol pour mes problèmes de **douleurs articulaires**, notamment aux genoux. Elles disparaissent dès la première application ».

39.- JOCELYNE, 47 ans, LA TESTE (33) : Elle a entendu parler du silanol par ses voisins. « J'ai d'abord utilisé le silanol pour une **arthrose** cervicale consécutive à un accident de voiture. Les analgésiques et les anti-inflammatoires n'avaient aucun effet sur moi. Le silanol, appliqué en compresses, m'a soulagé immédiatement, et, en un mois, les douleurs ont totalement disparu. Maintenant, à chaque poussée d'arthrose, je refais une cure de silanol et c'est immédiatement efficace. En me tamponnant le front et les ailes du nez avec un coton imbibé de produit pour faire passer une poussée de **sinusite** (ça m'a nettement soulagée), je me suis rendu compte que les surfaces de la peau ainsi traitées devenaient plus belles. Du coup, je m'en sers quotidiennement comme démaquillant ».

40.- DENIS, 41 ans, LA TESTE (33) : Pilote militaire récemment retraité. Fan de moto, il fait une longue balade le 15 juillet. Il est en short. Au retour, en voulant déplacer sa moto dans le garage, un faux mouvement lui fait perdre l'équilibre et il se retrouve avec le mollet droit collé contre le pot d'échappement brûlant. Le temps d'écarter sa jambe, la peau du mollet reste collée sur la pièce métallique. Sur le mollet, une plaie profonde de deux millimètres, large de quatre centimètres sur une longueur de dix centimètres. **Brûlure** au troisième degré. Un voisin lui donne un fond de verre de silanol et lui conseille d'en faire une compresse. La douleur passe presque instantanément. Une croûte très mince se forme dans les heures qui suivent. Elle tombe une semaine plus tard.

41.- THIERRY, 31 ans, militaire dans l'Est de la France : « J'ai fait beaucoup de football et, depuis cinq ans, rien ne va plus. Les **articulations** des genoux coinent et craquent. Le cartilage est devenu friable et s'en va en miettes sous l'effet du frottement des rotules qui sont complètement grippées. Depuis quatre ans, les médecins me proposent de m'opérer, et de remplacer les têtes de rotules par des prothèses, en m'expliquant que, de toute façon, c'est irrémédiable.

En vacances au camp militaire de Cazaux, j'ai retrouvé un ami qui m'a conduit chez Monsieur Le Ribault. Celui-ci m'a posé sur chaque genou une compresse imbibée de produit. Au bout, d'un moment, j'ai ressenti une sorte de chaleur qui m'envahissait les genoux. Un quart d'heure plus tard, je me suis levé. Mes genoux ne craquaient plus, ne coïnaient plus, n'étaient plus douloureux. J'ai commencé à faire des flexions, à marcher en grenouille. J'étais tellement content et soulagé que je ne pouvais plus m'arrêter ».

42.- NICOLE, 46 ans, médecin dans un hôpital girondin, a utilisé du silanol à deux occasions : « La première fois, c'est lorsqu'en voulant nettoyer une vilaine plaie que mon chien avait récolté dans une bagarre, j'ai eu un coup de ciseaux maladroit. Sur le coup de la surprise et de la douleur, le chien a tourné la tête et m'a attrapé la main. Il ne m'a pas mordu, mais il m'a serré les doigts comme dans un étau. J'ai fini par récupérer ma main, mais les doigts étaient insensibles et ne répondaient plus. C'était en fin d'après-midi, et c'était catastrophique, car le lendemain je devais pratiquer une anesthésie particulièrement délicate. J'ai demandé à un confrère de se tenir prêt à me remplacer au pied levé au cas où, et je me suis entouré les doigts de compresses au silanol. J'ai été longue à m'endormir. Mais, au matin, je me suis réveillée avec les deux doigts en parfait état de fonctionnement.

Comme on m'avait dit que le produit était également efficace dans certains cas dermatologiques, je me suis frictionné la tête avec, pour voir ce que ça ferait sur le **psoriasis** que je trimalle dans les cheveux depuis ma petite enfance. L'effet a été rapide et radical ».

43.- MAGUY, 60 ans, de GUJAN MESTRAS (33), a utilisé le produit après s'être coincé le bras dans une porte qui se refermait. « J'ai eu ce qu'on appelle un oeuf de pigeon, un gros bleu, bien gonflé, bien mûr. Je me suis fait une compresse imbibée de produit. Un quart d'heure plus tard, l'**hématome** était complètement résorbé ; il n'y avait plus aucune douleur. Nouvelle application une heure après, et le lendemain il n'y avait plus la moindre trace ».

44.- JEAN-PIERRE, 50 ans, de THENAC (17), est pour sa part convaincu qu'il doit la vie au silanol. « Il y a un an, je n'étais plus étanche. Je suis antiquaire, et j'avais exposé dans cent salons en deux ans. Ce qui veut dire deux ans sur les routes, sans repos, sans hygiène de vie. A ne pas dormir normalement, à trop boire, à trop manger. Mon corps a craqué. Je me suis mis à saigner de partout. Après un effort physique important, j'ai senti que je ne pouvais plus respirer normalement et que j'avais du liquide dans un poumon. Quand j'ai craché, je me suis aperçu que c'était du sang. Loïc Le Ribault, que j'avais connu comme expert, m'avait parlé de ses recherches. J'ai bu du silanol et je me suis fait des compresses. Au bout de quatre jours, je ne saignais plus du tout. Au bout de dix jours, on pouvait considérer que j'étais guéri ».

45.- BRUNO, 27 ans, et LAURENCE, 22 ans, deux girondins, ont connu l'enfer de la drogue. Ils ont eu la chance de ne pas se marginaliser et, un jour, la volonté de s'en sortir et de construire une vie à deux. Depuis quatre mois, ils ne se piquent plus et reprennent goût à la vie, sans aucune aide, sinon une cure de silanol. Ils ont abandonné d'eux-mêmes, n'en ressentant plus le besoin, le traitement palliatif qui leur avait été prescrit. Et l'**hépatite C**, dernier cadeau de la seringue de Bruno, est en passe de disparaître. (...).

46.- PIERRE, 45 ans, médecin généraliste : Il a commencé par tester le silanol sur lui et sa famille, il y a environ six mois. Pour des **rhumatismes**, pour des **petites plaies**, pour des **migraines**. « Entre ma femme, mes gosses et moi, sans oublier mes parents et ma belle-mère, j'ai eu rapidement suffisamment d'occasions d'utiliser le silanol pour me rendre compte que ses applications ouvrent un champ de recherches et d'applications aux limites inconnues qu'il faudra bien se décider à explorer.

Mais je suis persuadé que la reconnaissance d'une telle découverte ne peut que déchaîner des conflits sans fin, car trop d'intérêts sont menacés. Alors, lorsque j'estime que c'est la bonne solution pour un de mes patients, je lui en parle et lui indique comment s'en procurer s'il le souhaite... Je suis parfaitement à l'aise intellectuellement et moralement. Le dossier du silanol contient deux pièces essentielles, établies par des experts indépendants : des tests qui mettent en évidence l'efficacité thérapeutique du produit et d'autres qui prouvent sa non-toxicité. Dans ces conditions, j'estime que j'ai le droit et même le devoir d'en informer mes malades lorsque je ne peux rien faire de plus pour eux...

Que ce produit ne soit pas un médicament, qu'il ne soit pas commercialisé, qu'on ne puisse pas expliquer comment il agit, ce n'est pas mon problème. Ce qui m'intéresse, ce sont les résultats. Et ces résultats, je les constate lorsque des malades considérés comme incurables viennent me revoir pour faire le bilan après un traitement « parallèle ». Les améliorations, les guérisons que je constate, me procurent alors une satisfaction immense et j'en arrive à penser que je suis un bon médecin... De toute façon, personne ne peut me reprocher quoi que ce soit. Je parle du silanol à certains de mes patients, lorsque j'estime devoir le faire, comme si je leur parlais de jus de carottes ou d'un séjour à la montagne. Je ne fais que leur transmettre une information, et ils en font ce que bon leur semble ».

47.- Monsieur Jean-Luc L., 27 ans, 22 janvier 1996 :

« Ayant eu la malchance de me trouver hospitalisé au mois de juillet 1995 pour un SIDA déclaré, mais ayant eu la chance d'utiliser le produit mis au point par le professeur Loïc Le Ribault, je suis actuellement dans une forme extraordinaire, (...) mes **défenses immunitaires** sont remontées ; je tiens les résultats des analyses à la disposition du tribunal et soutiens l'action de Monsieur Le Ribault ».

49.- Madame M.B., SIORAC (24), 29 juillet 1996 :

« Depuis deux mois, j'utilise chaque jour le G5 pour traiter l'**hépatite C**, et je suis heureuse de constater que mes analyses sont meilleures ».

50.- Madame M.C., BASCONS (40), 15 novembre 1995 :

« Atteinte d'**eczéma** à la cheville gauche depuis bien plus de dix ans, sans qu'aucun produit ne soit vraiment efficace, surtout pour arrêter ces horribles démangeaisons, j'ai par l'intermédiaire de Madame B. (ma voisine) fait la connaissance du G5. G5 que je qualifie de produit miracle. Car, depuis deux mois que je l'utilise en compresses sur ma cheville deux fois par jour, mon eczéma s'est complètement calmé. Bien sûr, il me reste quelques cicatrices (des points et taches blanches), mais plus de démangeaisons. Mon Dieu, quel soulagement ! Mon fils, qui souffre de **sinusite** fréquemment avec des éternuements à n'en plus finir, utilise aussi le G5 en compresses avec bien du soulagement. »

51.- Madame M.-C.C., MARMANDE (47), 7 février 1996 :

« Par l'intermédiaire de copains de mon mari, j'ai eu le bonheur de connaître et de tester le G5. Je souffre de **gonarthrose** et mon époux également. Je peux vous assurer qu'au bout de deux applications seulement j'ai eu un résultat plus que positif. Car j'ai pu constater que non seulement je ne souffrais plus, mais que de plus je pouvais me plier sur mes genoux, chose que je ne faisais plus depuis longtemps ».

52.- Madame H.C., SEMEAC (65), 12 mars 1996 :

« Je vous écris pour vous dire que j'ai expérimenté votre produit, par exemple pour des **coliques intestinales** et des

coliques hépatiques ; cela m'a stoppé la douleur en 20 minutes !! Dans les douleurs de **tendinite** au pied et au bras, cela m'a soulagée aussi ; j'en mets tous les soirs ».

53.- Monsieur C.V., BASSENS (33), 30 décembre 1996 :

« Il y a deux ans, je ne pouvais presque plus marcher ; le moindre mouvement du genou devenait une torture !... J'ai acheté une bouteille de G5 et " très " lentement mon état s'est nettement amélioré. Aujourd'hui, je ne boîte presque plus, et je suis prêt à témoigner afin de vous apporter ma modeste contribution pour vous faire « acquitter ». »

54.- Monsieur J. B. P., LE TAILLAN MEDOC (33), 10 janvier 1997 :

« Etant atteint d'**hépatite** C, je suis le traitement "G5" depuis plus d'un an. J'ai constaté une baisse régulière de mes analyses pour arriver à une stabilité dans les normes requises ».

55.- Madame A.C., GRADIGNAN (33), 27 décembre 1997 :

« Ayant appliqué le G5 en compresses pour un **rhumatisme** à l'épaule, je ne souffre plus du tout ; jusque-là, aucun médicament ne m'avait soulagée ».

56.- Madame et Monsieur G., BADEFOLS (24), 20 janvier 1997 :

« Nous utilisons le G5 et nous en apprécions tous les bienfaits sur la **circulation du sang** et la régulation du **sommeil** ainsi que sur la **fatigue**, et nous souhaitons pouvoir continuer à en prendre librement ».

57.- Monsieur J. J., TALENCE (33), 24 décembre 1996 :

« Mon épouse, atteinte d'un **zona**, s'est d'abord adressée au médecin qui lui a ordonné les médicaments adéquats. Devant leur inefficacité, plusieurs amis et connaissances ont indiqué que seuls les soigneurs en venaient à bout. Sans y croire, mais lasse de ses souffrances, elle en a consulté deux sans succès. C'est alors qu'elle a tenté le G5 qui en trois ou quatre jours l'a délivrée. Une autre fois, étant tombée et ayant le dos meurtri, elle l'a employé avec un résultat. Pour ma part, ayant un **psoriasis** annuel chaque été et après consultation de plusieurs dermatologues, j'ai essayé le G5 qui arrêté les récives ».

58.- Madame M. B., LANTON (33), 7 janvier 1998 :

« Etant atteinte d'une **hépatite** C chronique, je confirme que le G5 me soulage et améliore mes résultats. »

59.- Madame L. B., MERIGNAC (33), 18 décembre 1996 :

« Je, soussignée, Madame B. L., (...) atteste par la présente que le produit G5 vendu par Monsieur Le Ribault soulage mes douleurs articulaires (**arthrose**) provoquées par la compression du nerf sciatique au niveau du fessier, et ce d'une manière durable, alors que les médicaments pharmaceutiques prescrits (*Di-Antalvic, Myolastan, Feldene et Percutalgine*) ne font de l'effet que pendant le temps de leur ingestion ou application ».

60.- Monsieur B. A., TALENCE (33), 26 décembre 1996 :

« J'ai le plaisir de vous faire connaître que mon épouse, souffrant d'**arthrose** très douloureuse au cou et aux pieds, a appliqué des compresses de G5 ; ces applications l'ont considérablement soulagée. Moi-même, souffrant d'un **lumbago**, je l'ai aussi employé avec totale satisfaction. Une de nos amies, souffrant d'un **zona**, a essayé également le G5 ; au bout de quelques jours, elle a été délivrée de ses douleurs. Ce sont les raisons pour lesquelles nous nous faisons un devoir d'apporter notre témoignage au Docteur ès Sciences Le Ribault ».

61.- Madame L.G., ROYAN (17), 16 mars 1996 :

La patiente souffre d'une **hépatite** C.

Le 15 mars 1996, les résultats d'analyses de sang sont les suivants :

- SGOT : 109 U.I./l. (normale = 8-39) ;
- SGPT : 146 U.I./l. (normale = 9-52) ;
- Gamma GT : 140 U.I./l. (normale = 2-60) ;
- Phosphatases alcalines : 65 U.I./l. (normale = 43-122).

Sa santé se détériorant, la patiente commence un traitement au G5 au début juillet 1996, à raison de 3 cuillères à soupe de produit par jour. Elle n'applique pas de compresse.

Le 9 août 1996, les résultats sont les suivants :

- SGOT : 29 U.I./l. ;
- SGPT : 53 U.I./l. ;
- Gamma GT : 59 U.I./l. ;
- Phosphatases alcalines : 40 U.I./l.

62.- Monsieur L.E., 52 ans. Compte-rendu du Docteur J.M., BORDEAUX (33) :

« *Diagnostic* : **Arthrose** déformante tibio-tarsienne en poussée aigüe. *Traitement* : Compresses locales et ionisation tous les jours pendant 10 jours, puis 2 fois par semaine. *Examen après traitement* (au G5) : Disparition de l'oedème.

Nette disparition de la douleur à la marche. Nette amélioration de la douleur et des phénomènes inflammatoires ».

63.- Madame F., LA TESTE (33), 13 novembre 1985 :

« La première fois (que j'ai appliqué le produit), j'ai souffert toute la nuit énormément, mais le matin ma main n'était plus engourdie. Je n'avais pas besoin de me faire plier les doigts un à un avec ma main gauche.

Depuis, je passe le produit tous les soirs et matins, et ma main a retrouvé toute son agilité. Je peux écrire et tenir quelque chose sans le lâcher. Mon pouce me fait encore mal, mais je pense qu'à la longue cela passera ».

64.- Madame M.P., août 1986 :

« J'ai attendu un an pour vous donner de mes nouvelles. Je vais bien, je ne saurai jamais assez vous remercier de m'avoir guérie des crises d'**asthme** que j'avais depuis plus de trente ans. Je dors toutes mes nuits et j'ai une autre vie, car tout mon état va mieux. (...) J'étais venue vous voir au mois d'août 1985 et votre traitement fait toujours son effet ».

Les témoignages 65 à 68 font l'objet d'attestations du Docteur J.J., BORDEAUX (33) :

65.- « Monsieur J.R. présentait une **kératite** herpétique avec ulcération de la cornée, larmoiement intense et forte vasodilatation de la conjonctive, traitée sans résultat par des collyres cortisoniques. Suite à l'application de silanol, l'inflammation disparaissait en 24 heures et la cicatrisation s'est avérée être complète au bout de 7 jours. Revu 3 mois après, le malade ne présentait aucune séquelle ».

66.- « Monsieur M.L. était atteint d'**herpès** génital recidivant qui intéressait le gland et le prépuce. Une série d'applications locales au niveau de la lésion a été réalisée, à raison de 3 tamponnements quotidiens à l'aide d'un coton imbibé de silanol. Après une semaine de ce traitement, on constatait la disparition de l'éruption, sans trace apparente. Au bout de 3 mois, le malade ne présentait aucune récurrence ».

67.- « Monsieur R.B. présentait un ictère d'apparition brutale. Les examens de laboratoire ont confirmé le diagnostic d'**hépatite** virale. Les transaminases étaient élevées : 1100.

On a appliqué au niveau du foie une compresse de coton recouverte de silanol et imbibée de plastique. Cette compresse a été maintenue 10 heures par jour. Au bout de six jours, l'ictère avait nettement régressé, et les transaminases avaient chuté à la valeur de 50.

Après 2 mois, le malade ne présentait plus aucun signe clinique ni biologique d'hépatite ».

68.- « Monsieur E.F. présentait des crises de **dyspnées** nocturnes avec suffocations.

A l'aide d'un coton imbibé de silanol, 7 applications par tamponnement lui ont été faites au niveau des avant-bras, le soir au coucher. Ces applications étaient associées à des instillations nasales du produit. On a pu constater que les crises diminuaient d'intensité au bout de 4 jours et disparaissaient progressivement. Un traitement d'entretien d'une application par semaine a été poursuivi pendant 2 mois. Il a été en outre conseillé au malade, pendant cette période, de procéder au tamponnement (associé à l'instillation nasale) à la moindre gêne respiratoire, et ce à titre préventif.

Au bout de 3 mois, le malade ne présentait plus de crises et n'a pas présenté la moindre récurrence depuis 8 mois ».

Les témoignages 69 et 71 concernent des tests d'efficacité thérapeutique officiels (« Déclaration under 37 CFR §1, 132 ») réalisés par le Professeur Jean CAHN (Directeur de l'Institut SIR INTERNATIONAL, Professeur de pharmacologie et de neurobiologie à la Faculté des Sciences et à la Faculté de Médecine de l'Université de PAVIE (Italie), ancien Directeur du Centre d'Expérimentation Thérapeutique de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière de PARIS, ancien Directeur de l'Institut de Thérapie expérimentale et de Recherches Cliniques de PARIS) (résumé des tests) :

Ces tests ont été réalisés notamment par utilisation de G4 et de G5, ce dernier étant encore à l'époque (mai 1990) au stade expérimental.

69.- Tests sur animaux :

« Des tests ont été réalisés sur des cochons d'Inde tricolores soumis à des blessures chirurgicales, traités respectivement avec un lactate de G4 et un lactate de G5.

A chaque fois, on a constaté une **cicatrisation** complète de l'épiderme, avec réorganisation du collagène et réapparition des fibres d'élastine.

En outre, les mélanocytes qui, pour les animaux témoins, n'avaient pas été activés par exposition aux U.V. révélèrent chez les animaux traités une activation de 80 % avec production de mélanine ».

70.- Tests sur l'homme :

110 patients ont été traités.

Le traitement a consisté à appliquer chaque composition directement sur la surface douloureuse ou déficiente, en tamponnant celle-ci à l'aide d'un coton imbibé de produit.

Les résultats ont été obtenus en déterminant, pour chaque produit et chaque affection, quel pourcentage des patients répondait favorablement au traitement et présentait une diminution des symptômes.

Pourcentage d'activité pour différentes affections (application locale)			
	ASTHME	ALLERGIE	HERPES
G4	80 %	65 %	70 %
G5	85 %	75 %	80 %
Nombre de patients traités par lot :	35	20	55

72.- Pierre PLAGES et Norbert DUFFAUT, « *Quelques résultats obtenus en odonto-stomatologie avec les dérivés organo-siliciés* » (in « *P.V. de la Société des Sciences Physiques* », BORDEAUX, 1976-1977) :

" (...) En plus de son efficacité, le DNR présente plusieurs avantages :

- Tout d'abord son excellente tolérance (on peut en administrer plus de 250 ml par jour en perfusion) ; nous n'avons jamais eu de réaction locale malgré la présence d'anesthésique, puisqu'un des traits majeurs de ce produit est d'être anti-inflammatoire, ce qui permet de faire des infiltrations quotidiennes, sans risquer de provoquer, comme les sels de chrome, de réactions locales indésirables.

- Un deuxième avantage réside dans le fait que le DNR peut aussi diffuser rapidement dans les tissus, soit par application locale (bain de bouche où l'on garde le liquide au contact des muqueuses plus d'une minute, et non simple rinçage de quelques secondes), soit de préférence par ionophorèse, technique plus efficace que les infiltrations et dépourvue de contre-indication.

- Signalons enfin à l'actif du DNR sa rapidité d'action, supérieure à celle des médicaments ingérables.

Conclusion : Cinq années d'expérimentation et d'essais comparatifs nous ont apporté la conviction que les composés organosiliciés étaient d'une efficacité constante dans les troubles du **parodonte**, des **épulis**, et qu'ils permettaient de faciliter considérablement les interventions de chirurgie bucale et extractions dentaires à la fois en potentialisant les anesthésies et en évitant les alvéolites et autres complications inflammatoires postopératoires " .

73.- G.R. RAGER, « *Traitement par ionocinèse contrôlée de l'insuffisance coronarienne chronique et des artériopathies des membres inférieurs* » (in « *Agressologie* », 1967, VIII) :

« Sur 60 malades traités, nous comptons 9 échecs (...). Chez 51 autres malades, 43 au stade 2 et 8 au stade 3, douleurs ischémiques nocturnes avec gangrène débutante, les résultats ont été très satisfaisants. Dans celles des malades au stade 2, on a vu très rapidement leur périmètre de marche s'accroître considérablement et chez 18 d'entre eux la claudication intermittente a complètement disparu. L'amélioration subjective s'est toujours accompagnée d'une amélioration objective des tracés rhéographiques enregistrés grâce au pléthysmographe d'impédance.

Chez les malades au début du stade 3, la récupération est en général rapide, les douleurs de décubitus disparaissent habituellement vers la 7ème séance, le malade pouvant à nouveau dormir la jambe dans le lit, la gangrène débutante évoluant vers une cicatrisation progressive ».

74.- Madame D.S., NIEUL-SUR-MER (17), 30 juin 1997 :

« J'ai acheté plusieurs fois du G5, car j'ai un **psoriasis** du cuir chevelu qui ne me laisse aucun répit. Et ce G5 calme, apaise et me laisse quelques jours où j'ai l'impression d'être comme tout le monde. Bien sûr, le psoriasis revient, je sais très bien que l'on n'en guérit pas, mais il suffit d'une autre application pour avoir une tête " propre " pendant quelques jours. Il est d'un emploi facile. Je n'ai que des compliments à faire à ce produit. La médecine classique n'a rien, mais rien, à proposer. J'avais tout essayé avant de me diriger sur le G5 et l'homéopathie ».

75.- Madame E.P., OCHAMPS (Belgique) :

« Votre produit ("G5") m'a fort étonnée, car on me soignait depuis deux ans d'**hyperthyroïdie** sans aucun résultat, et je me sentais de plus en plus mal ; avant de prendre ce produit, les médecins voulaient m'opérer.

A ma dernière consultation, c'est-à-dire trois semaines après (le début de) mon traitement, quel ne fut pas mon étonnement de m'entendre dire que les médecins n'y comprenaient rien et qu'ils ne devraient pas m'opérer. Maintenant, je suis presque guérie et me sens de mieux en mieux. »

76.- Monsieur J.H., ROUFFIGNAC (24), 29 août 1997 :

« Une amie doit vous envoyer une lettre de témoignage concernant sa main. Chez moi, j'ai constaté que mes cheveux se portaient beaucoup mieux : **repousse sur la partie chauve**. »

77.- Monsieur M.A., W. (Belgique), 28 août 1997 :

« J'ai 62 ans, **diabétique** depuis trente ans et me soigne depuis seize ans. Voici juste deux mois que je prends du G5 et ça va mieux. J'ai des problèmes de **vue** et d'**estomac** qui s'améliorent maintenant. Je suis très content ».

79.- Madame C. A., SAINT SEURIN SUR L'ISLE (33), décembre 1996 :

« Grand soulagement au niveau des **douleurs inflammatoires**, qui permet de ne presque plus prendre de médicaments anti-inflammatoires. Soulagement aussi au niveau **articulaire**, qui m'a permis de reprendre un peu plus d'activité ».

80.- Monsieur J.-C. H., masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat, LIMOGES (87), 29 septembre 1997 :

« Je soigne une importante **mycose** des ongles des pieds qui avait résisté à tous les traitements dermatologiques antérieurs. Monsieur A.G., mon beau-frère, m'a laissé le reste d'un de ses bidons de G5 et la mycose régresse très bien. Je suis donc très heureux de vous dire que ce mal, très difficile à soigner, peut être guéri par votre produit. J'en ferai part à mes clients ».

81.- Monsieur A. L., SAINT SEURIN DE PRATS (24), 21 octobre 1997 :

« **Diabétique**, atteint d'un mal perforant plantaire, pied gauche, début mai 96, jambe très enflée, plaie infectée ; pendant 6 mois, j'ai suivi les soins ordonnés par une dermatologue et mon généraliste, sans aucun résultat. Début novembre, ils voulaient me faire hospitaliser.

Etant au courant de vos découvertes par les articles parus dans le journal *Sud-Ouest*, avec l'accord de mon généraliste, j'ai commandé 2 litres de G5 (...). Au bout d'un mois d'applications par compresses, ma jambe a commencé à désenfler et la plaie à se stabiliser à l'étonnement de mon médecin traitant. J'ai continué le traitement jusqu'en début septembre 97, alterné avec des pansements de *Bétadine*. Ma plaie est maintenant cicatrisée. Mon généraliste n'en croit pas ses yeux. Il m'a avoué qu'en principe, chez les diabétiques, ce genre de plaie ne cicatrisait jamais ».

82.- Monsieur A.L., SAUGNAC & MURET (40), décembre 1996 :

« Depuis plus de 10 ans, j'avais des **sifflements dans l'oreille gauche**, avec les jambes lourdes et une très mauvaise **circulation**. Après absorption de deux litres de G5, je ressens moins de sifflements et j'ai les jambes moins lourdes ».

83.- Monsieur P.M., MERIGNAC (33), décembre 1996 :

« Atteint de **polyarthrite** rhumatoïde depuis près de 10 ans, j'ai constaté qu'après une cure de G5 d'un mois, les tests succédant à la cure ont fait apparaître un résultat diminué, jamais atteint depuis le début de la maladie ».

84.- Madame Y. M., SAINT JEAN LE BLANC (45), 6 mai 1996 :

« Mon fils, qui se trouve très souvent la tête complètement bloquée depuis dix ans (...) a été agréablement surpris du résultat : mercredi soir, je lui ai appliqué un cataplasme sur tout le cou et samedi il m'a fait savoir qu'il n'avait pas arrêté de travailler (...) et qu'en plus il dort, car le **sommeil** avait disparu. Il tourne la tête presque comme avant et pour lui c'est le miracle (...).

Quant à moi, j'avais des vertiges ; j'en prends (du G5) deux cuillerées à soupe par jour et depuis une semaine tout va très bien »

85.- Monsieur H.O., BLANQUEFORT (33), 14 décembre 1996 :

« Etant très atteint depuis plusieurs années de crises de **tendinite** aiguë, tous les médicaments que j'ai pu prendre ne m'ont donné aucun répit. J'ai décidé d'essayer le G5. Appliqué en compresses sur mes jambes douloureuses, l'effet a été concluant et depuis je continue à prendre ce produit qui me soulage de bien des souffrances ».

87.- Madame A.C., GRADIGNAN (33), 27 décembre 1996 :

« Ayant appliqué le G5 en compresses pour un **rhumatisme** à l'épaule, je ne souffre plus du tout ; jusque là, aucun médicament ne m'avait soulagée. Depuis un an, je souffre du nez. Après bien des analyses, je ne sais toujours pas ce que j'ai. J'ai fait des pulvérisations de G5 et j'ai beaucoup moins mal à ce jour. Pour le gel, ma **peau** redevient moins ridée et plus lisse ».

89.- Monsieur N.E., JERSEY (Iles anglo-normande britanniques), décembre 1997 :

« Depuis deux ans, je souffrais en hiver de **gerçures** qui faisaient saigner sans interruption ma lèvre inférieure. Après deux jours d'application de G5 en gel, la **cicatrisation** de celle-ci est complète ».

90.- Monsieur D. F. P., barman, JERSEY (Iles anglo-normandes britanniques), novembre 1997 :

« Travaillant en moyenne 12 heures par jour, toujours debout et obligé de me déplacer sans cesse, je souffrais depuis des années d'irritations au niveau de l'aine qu'aucun médicament de pouvait traiter durablement. Le docteur Le Ribault m'a offert du gel de G5 que j'ai appliqué un jour où je souffrais particulièrement. Une seule application a suffi. Depuis un mois, je n'ai subi aucune rechute, mais je garde précieusement le produit en cas de besoin... »

91.- Mademoiselle T. R., JERSEY (Iles anglo-normandes britanniques), décembre 1997 :

« Depuis 1993, je souffre d'un **psoriasis** qui affecte mes avant-bras, ma poitrine et mon cou. Après 15 jours d'application de gel de G5, ma peau est redevenue normale »

92.- Monsieur C.H., 18 ans, JERSEY (Iles anglo-normandes britanniques), décembre 1997 :

« Depuis un mois, j'utilise le G5 pour traiter une douleur au dos qui ne me quittait pas depuis deux ans, et qui a disparu après deux jours de traitement. La semaine dernière, j'ai été agressé en ville par un homme ivre qui m'a mordu profondément à la joue droite (traces de dents sur une surface d'environ 4 centimètres pour 2 millimètres de profondeur). J'ai décidé de faire le soir même un cataplasme de G5, et de recommencer le lendemain. Trois jours plus tard, **aucune trace** n'était visible ».

93.- Monsieur D. F., WIMBORNE (Dorset, GRANDE BRETAGNE) :

« Soigné depuis 15 ans pour le **diabète**, j'ai rencontré Le Ribault dans l'hôtel où il séjourne. Après un mois de cure de G5, mes analyses de sang sont redevenues normales ».

94.- Monsieur J. O., JERSEY (Iles anglo-normandes britanniques), octobre 1997 :

« Je suis carreleur et comme beaucoup de gens qui font mon métier, je souffre en permanence depuis des années d'une **tendinite** au bras droit qu'aucun médicament ne pouvait guérir. On m'a donné les coordonnées de Monsieur Le Ribault, et je lui ai rendu visite. Il m'a fait un cataplasme de G5 pendant une demi-heure, j'ai senti de la chaleur qui envahissait mon bras, et la douleur a disparu. C'était voic*i* trois mois, et depuis la douleur n'est jamais revenue ».

95.- Monsieur T.O., chauffeur de bus, JERSEY (Iles anglo-normandes britanniques), janvier 1998 :

« La semaine dernière, j'ai été obligé de conduire un vieux bus dépourvu de direction assistée. Une heure plus tard, j'avais si mal au bras droit que je ne pouvais plus le bouger; ça a duré une semaine, et on m'a parlé du G5. J'ai rencontré le docteur Le Ribault, qui m'a fait une compresse de G5 que j'ai gardée toute la nuit. Le lendemain, je ne ressentais plus aucune douleur et pouvais reprendre mon travail normalement ».

96.- Madame Maria de Jesus, SAINT HELIER, JERSEY (Iles anglo-normandes britanniques), février - avril 1998 :

Maria de Jesus (33 ans), sportive de haut niveau, s'était inscrite pour courir dans le fameux Marathon des Sables, considérée comme l'épreuve pédestre la plus dure du monde : 220 kilomètres à pied dans le désert en plein jour, avec des températures dépassant parfois les 50 °C, et en portant un sac à dos pesant 15 kg contenant tout le nécessaire pour la durée de la course, soit une semaine.

Un mois avant le départ de la course (prévu le 29 mars 1998), Maria fait une chute grave, entraînant une importante **foulure de la cheville, du genou et une luxation de la hanche**. L'hôpital l'informe le 28 février qu'elle ne sera pas en état de marcher normalement avant la mi-mai, et qu'elle doit annuler sa participation. Deux jours plus tard, informée par des amis portugais de l'existence du G5, elle rend visite à Le Ribault dans l'hôtel où il réside, marchant très difficilement avec des béquilles. Il est 20 h 45, et il lui applique aussitôt des cataplasmes sur les articulations douloureuses. A 21 h, elle est en état de marcher normalement. Le lendemain, elle recommence l'entraînement.

Le 29 mars, dans le Sahara marocain, 500 concurrents (dont 41 femmes) représentant 30 pays sont sur la ligne de départ. Parmi eux, il y a Maria. A titre de remerciement, elle porte sur son T-Shirt, sa casquette, son short et son sac à dos des bandes de couleur orangée à la gloire du G5, "*The Unknown Method to Fast Recovery*"⁶1 .

Maria accomplira la course en 37 heures 3 minutes et 35 secondes, et finira en 227^{ème} position au classement général (première des femmes britanniques).

97.- Madame D. van K., COPPET (SUISSE), novembre 1997 :

« Il y a quatre mois, en août 1997, j'ai eu une importante opération. Je n'arrivais pas à retrouver l'énergie pour me remettre au travail, en plus mon gynécologue a trouvé que j'avais des **virus** qui peuvent produire à terme le cancer du col de l'utérus et une lésion au col. Sur le conseil du Docteur P., j'ai commencé à prendre le G5. D'abord une cuillère une fois par jour et ensuite entre deux et trois cuillères par jour.

Début novembre, mon gynécologue m'a refait un examen pour vérifier l'état de la maladie. Avec surprise, il a constaté qu'il n'y avait plus de trace des virus et que la lésion du col avait complètement disparu. En ce qui concerne mon **état général**, il s'est beaucoup amélioré, j'ai retrouvé l'énergie pour travailler normalement et je me sens psychologiquement en pleine forme. Je remercie les personnes qui m'ont fait connaître cet extraordinaire produit que je recommande maintenant à ma famille et à mes amis ».

98.- Monsieur Frank Amy⁷, Connétable de GROUVILLE, JERSEY, îles anglo-normandes, 18 juin 1998 :

« Cher Docteur Le Ribault, juste ces quelques lignes pour vous remercier de m'avoir fait connaître le G5. Comme vous vous en souvenez, lorsque je vous ai rencontré en décembre 1997, je souffrais énormément depuis dix-huit ans de **douleurs dorsales**, contre lesquelles j'avais essayé tous les traitements possibles, à l'exception d'une opération :

6 « *La méthode inconnue pour une guérison rapide* »

7 Nom cité avec autorisation de l'intéressé.

traitement par la chaleur, massages, exercices en piscine, trois injections épidurales, etc. Depuis sept ans, j'étais obligé d'absorber des comprimés de *Voltról*, d'abord à raison de 25 mg par jour pour passer à 100 mg à partir de janvier 1998. A cette époque, j'ai commencé à utiliser le G5 en arrêtant immédiatement de prendre les comprimés. En une semaine, comme vous me l'aviez dit, j'ai ressenti une sensation de mieux-être, et en trois semaines mes douleurs dorsales avaient presque totalement disparu. Depuis trois mois, j'ai arrêté de prendre régulièrement du G5, mais j'en conserve toujours une bouteille dans ma pharmacie personnelle en cas d'urgence. Je vous remercie encore vivement, et je recommanderai le G5 à toute personne affectée de douleurs d'origines diverses ou de dépression ».

99.- Monsieur Richard Abbey⁸, Grenadier de la Garde en retraite, JERSEY, îles anglo-normandes, 29 juillet 1998 :

« Le mois dernier, j'ai rencontré purement par hasard le Dr Loïc Le Ribault, qui a remarqué que je souffrais des **articulations** au niveau des genoux et des chevilles.

Il s'est présenté et m'a dit : " Je peux vous soigner en quelques heures ".

A mon grand étonnement, après avoir absorbé trois cuillerées à soupe de G5, j'étais totalement soulagé au bout de deux heures, sans aucun effet secondaire, et pour tout dire maintenant je me sens un autre homme.

J'ai également vu de mes propres yeux des personnes qu'il a traité de nombreuses maladies différentes, et je leur ai parlé.

On ne doit pas laisser cet homme être ignoré ; il pourrait faire tant pour les gens de cette île de Jersey qu'on doit lui souhaiter de réussir à créer ici sa clinique. (...) Je n'ai pas la moindre hésitation à le recommander sans aucune réserve ».

100.- Extraits de l'ouvrage de Martin Walker « Le Ribault's Resistance » :

« A Jersey, Loïc Le Ribault est devenu une attraction médicale ; il a utilisé son produit, désormais baptisé OS5, pour traiter des centaines de patients et même si, pour diverses raisons, certains l'ont déclaré inefficace, ses patients se sont avérés satisfaits dans leur grande majorité. La plupart de ceux qui ont été traités connaissent les plus gros problèmes de Le Ribault, et quelques uns, perturbés par la peur que peut susciter une telle affaire, ne souhaitent pas être interviewés. Beaucoup d'autres, toutefois, le supportent ouvertement dans ses efforts pour rendre accessible l'OS5 au plus grand nombre.

(...) Maria a conseillé à nombre de ses amis d'utiliser l'OS5 et de rencontrer Le Ribault, et déclare que jamais l'un d'entre eux ne s'en est plaint. "Il s'agit d'un traitement sans aucun effet secondaire et il devrait être librement accessible au public. J'espère que Monsieur Le Ribault pourra ouvrir sa clinique dans l'île".

(...) Depuis son expérience avec l'OS5, Frank Amy est devenu le distributeur du produit à Jersey. En tant qu'un des douze Connétables, chefs élus de la police de l'île, Amy est responsable de toutes les autorisations et siège également au Parlement. Compte tenu de ces charges, il se sent une certaine responsabilité à l'égard de Le Ribault et de sa thérapie, et considère également qu'il est important de lui trouver un statut légal approprié pour qu'il puisse créer une clinique spécialement conçue pour lui. Amy suggère qu'en tant que Connétable, une fonction un peu semblable à celle d'un maire britannique, il doit « aider les gens autant que possible ». (...) En tant que membre du Parlement, Amy est également attentif aux dépenses médicales de l'île et pense que l'OS5 pourrait à l'évidence permettre des économies s'il était utilisé de façon plus importante.

Paul Leverdier est un technicien de 40 ans travaillant à la piscine de l'Hôpital Général de Jersey. Un athlète de triathlon, avare de paroles, qui soigne ses patients dans l'eau. Au début de cette année, il souffrait d'une **tendinite** chronique du talon d'Achille, douleur durable et handicapante causée par le surentraînement.

La tendinite de Laverdier durait depuis six mois et affectait considérablement tout ce qui concernait la partie course et cyclisme de ses épreuves de triathlon. Un collègue kinésithérapeute de l'hôpital avait essayé de soigner la tendinite à l'aide d'ultra-sons et de frictions (massages du tendon). Au bout de six mois, le problème durait depuis si longtemps que Leverdier commençait à envisager à contrecœur de devoir prendre un long repos.

En février, après avoir rencontré le Ribault, Leverdier appliqua un tissu imbibé d'OS5 à l'arrière du tendon et laissa celui-ci toute la nuit. Auparavant, quand il commençait à courir et à prendre de la vitesse, la douleur était telle qu'il boîtaït. Le matin suivant la première application, la douleur avait disparu et le tendon débarrassé des épaisses sérosités qui l'encombraient auparavant. Il continua le traitement pendant deux nuits, soignant cette fois les deux tendons. Maintenant, cinq mois après le traitement, Leverdier semble être complètement guéri de sa tendinite et effectue au triathlon un temps dont il aurait été fier cinq ans plus tôt.

Laverdier n'a pas encore parlé à ses collègues de travail de son auto-médication, car il serait, dit-il, embarrassé par leur scepticisme ».

101.- Monsieur A.P.J., JERSEY, îles anglo-normandes, 17 juin 1998 :

« Cher Docteur, je vous adresse cette lettre pour vous informer des résultats obtenus par mon épouse, R.J., depuis qu'elle utilise le G5 suite à notre rencontre juste avant Pâques.

Comme je vous l'avais expliqué à cette occasion, on a diagnostiqué chez elle une **sclérose en plaques** en 1990. Depuis lors, son état s'est détérioré à un point tel que maintenant elle n'a pratiquement plus de forces dans les parties supérieures et inférieures du corps, moyennant quoi elle est contrainte de rester dans un fauteuil roulant, et incapable de faire quoi que ce soit par elle-même. Sa maladie a également affecté sa vue, sa voix et sa circulation sanguine.

8 Nom cité avec autorisation de l'intéressé.

Depuis notre rencontre avec vous, elle boit quatre cuillères à soupe de G5 par jour. Les résultats sont les suivants :

Un incroyable renforcement de sa voix (...), tel que plusieurs personnes (dont le kinésithérapeute qui la soignait l'année dernière) l'ont constaté. Elle chante même maintenant à l'église! La circulation du sang est meilleure. Avant d'utiliser le G5, les pieds de mon épouse étaient froids comme de la glace, même lorsque le temps était chaud. Même si désormais il lui arrive encore d'avoir les pieds froids, ce phénomène se produit rarement et sa sévérité est très éloignée de ce qu'elle était auparavant.

Au point de vue de la force de ses jambes : Avant d'utiliser le G5, se mettre en position debout lui était difficile. Maintenant, c'est beaucoup plus facile. Les infirmiers qui vient chez nous la lever le matin et la mettre au lit le soir ont tous constaté combien il est plus facile de la manier parce qu'elle a beaucoup de force dans les jambes. Une fois, elle a même réussi à regagner toute seule son fauteuil roulant en s'aidant des poignées fixées au mur. Cet exploit a stupéfait les dames qui se trouvaient avec elle à ce moment-là.

Elle est également moins fatiguée. Une fois par semaine, mon épouse va dans un centre de Gorey avec un groupe de personnes handicapées. Avant d'utiliser le G5, c'était un jour où l'on pouvait être certain que le soir elle serait très fatiguée, à tel point qu'elle s'endormait vers 20h30. Ce n'est plus le cas depuis qu'elle utilise le G5. Ce produit lui a donné davantage d'endurance. Maintenant, elle est encore fatiguée à son retour, mais ça n'a rien à voir avec ce que c'était avant.

Tout ce que je peux dire, c'est que le G5 n'a peut-être pas accompli de miracle, mais qu'il est évident qu'il a un effet positif sur mon épouse. Elle continue à le prendre, et qui sait jusqu'où il nous conduira ? Mon épouse est si convaincue des effets bénéfiques du G5 qu'elle l'a recommandé à plusieurs amis et je présume que certains d'entre eux l'utilisent maintenant. Qu'il continue longtemps à soulager ceux qui souffrent et que les médecins eux-mêmes sont incapables de guérir ».

102.- Monsieur R.V., naturopathe à GENEVE (Suisse), le 30 juillet 1998 :

« Comme je vous l'ai annoncé par téléphone, je suis guéri de mon **allergie** au poisson, ce qui est absolument extraordinaire lorsque l'on sait que la moindre ingestion de poisson, de coquillage ou de crustacé me donnait en deux heures à peine une fièvre pouvant aller jusqu'à 40° pendant trois jours, et que les huîtres étaient régurgitées non digérées après plus de quarante-huit heures. J'ai le plaisir d'avoir pu goûter déjà plusieurs sortes de poissons sans être aucunement affecté, ce qui est l'objet de la plus grande surprise pour tous les membres de ma famille ».

Témoignages officiels (année 2004)

Ces documents étaient destinés à être fournis à la Cour qui devait juger (ou plutôt condamner...) Le Ribault à Bordeaux le 5 février 2004.

Selon la loi, chaque attestation devait être accompagnée de la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'auteur (certifiée conforme), ainsi que de la mention manuscrite « Je suis informé que toute fausse déclaration de ma part peut entraîner des sanctions pénales. Fait à... le... pour valoir ce que de droit. ».

103.- David A., 92100 Boulogne-Billancourt : « Je témoigne que la consommation depuis le 8 mai 2003 du G5 (...) m'apporte des bienfaits (...) : disparition immédiate de **tendinite** (mai 2003) - Guérison et fonction d'anti-douleur très efficace suite à une **brûlure** au second degré sur le torse (aspersion d'eau bouillante, octobre 2003) - rétablissement rapide suite à une chute «dure» au niveau du col du fémur (Nijni-Novgorod (Russie), novembre 2003) - Atténuation de maux de gorge chroniques liés à un terrain **allergique** (hiver). »

104.- Denise A., 11230 Courtauly : «Il y a 14 ans, j'ai eu une tumeur à l'hypophyse: son ablation m'avait laissé une vue et un **état général** très déficients. J'utilise le G5 (...) depuis 3 ans. (...) Petit à petit, j'ai constaté une reprise de vitalité et surtout, avec étonnement, une amélioration de ma **vue** dont l'état était considérée comme irréversible. A tel point que maintenant j'écris ! »

105.- Roger B.-L., 93170 Bagnolet : «Je suis en ce moment sur le chemin de la guérison (car j'ai déjà de très bons résultats) d'une **cataracte** de l'oeil gauche.»

106.- Marie-Thérèse B., 31490 Brax : « Disparition d'une dysplasie du col de l'utérus après 3 mois de prise régulière de G5 sous forme liquide, par voie orale matin et soir, et par application vaginale le soir. Cela m'a évité de subir une intervention chirurgicale. »

Suite à l'examen d'un frottis cervico-vaginal, le docteur Martine N. (30 août 2002) conclut : « Infection à HPV avec suspicion de lésion de haut grade ».

Après utilisation par la patiente de G5 pendant trois mois, le docteur Roger D. conclut (2 avril 2003) : « absence de cellule suspecte.»

107.- Murielle B., 74340 Samoens : « J'ai soigné deux **tendinites** aux coudes grâce au G5 (tout autre traitement ayant été inefficace). »

108.- Louis C., 01200 Léaz : « Après une utilisation régulière sur moi-même et sur des proches, j'ai soumis chacune des personnes à un questionnaire précis portant sur des observations mesurables (...). Ce questionnaire a été remis à une vingtaine de personnes et la majorité a observé des améliorations notables. Aucune des personnes interrogées n'a constaté d'effets secondaires indésirables et la faible part de ceux qui n'ont pas senti d'amélioration ne suivait pas les conseils de prescription (respect de la prise à jeun, posologie ou durée de la cure trop limitées).

Les principales améliorations notées concernent des **douleurs articulaires**, une plus grande autonomie dans les gestes ou dans les déplacements, des **brûlures**, les **cicatrisations** en général, toutes les affections des muqueuses de la bouche et même les **douleurs dentaires**.»

109.- Yvonne C., 46500 Miers : « Depuis que je prends le G5 (...), je ne coûte pas un sou à la Sécurité Sociale (voir ma Caisse de Cahors). Pourtant, depuis six ans, je prenais des **anxiolytiques** (...) dont la dose devait être augmentée ; au lieu de cela, le G5 m'a permis de les diminuer progressivement, jusqu'à les arrêter définitivement (...). Ceci n'étant qu'un exemple parmi d'autres. »

110.- Patricia et Jean C., 05000 Gap : « Ce traitement (le G5) a permis de faire chuter de façon très conséquente les **anticorps** qui détruisaient la thyroïde (maladie d'Hashimoto): constat par le laboratoire Mérieux de Lyon ! Au bout des premières semaines déjà, le métabolisme, qui était totalement au ralenti, est revenu à la norme (forme physique permettant même de reprendre le ski de fond à 1800 metres d'altitude).»

111.- Michel C., 85350 Ile d'Yeu : « Mon gendre, âgé de 44 ans, gravement blessé lors d'une chute en parapente, consomme, depuis septembre 2003, par voie buccale, un verre de G5 matin et soir, par jour. Il souffre de **paraparésie** à la jambe droite: en début de rééducation intensive, insupportable douleur au genou, due à des ligaments croisés. Après une application par jour de gel de G5 pendant 4 jours, disparition totale de la douleur qui n'est pas reparue.

Une greffe de peau au mollet gauche, face interne, était très sensible au moindre frottement du pantalon. Après 3 semaines d'application de G5, la douleur a disparu et les poils repoussent sur la greffe. Des **verrues**, réfractaires aux traitements traditionnels, disparaissent progressivement depuis l'absorption du G5. Un paralytique de 42 ans, couché en permanence, rencontré à l'hôpital, souffrait de violentes douleurs à la colonne vertébrale et d'un **abcès** de la taille d'un oeuf de caille au sacrum. Depuis le 28 décembre 2003 (*ce témoignage a été rédigé le 23 janvier 2004*), la pulvérisation de G5 a, déjà, fait diminuer l'abcès de moitié et deux verres de G5 bus par jour ont très atténué les douleurs de la colonne.

Ma petite-fille Laetitia L., 23 ans, souffrait de **crampes** nocturnes aux mollets, gardant une douleur quasi permanente. Après massage au gel de G5, la douleur persistante a été éliminée en une heure, et les crampes sont devenues très rares. La chienne de 7 ans avait les **yeux** fortement larmoyants. Une application de G5 liquide a suffi pour guérir l'animal. L'autre chienne de 5 mois avait un **oeil** purulent. Une application de G5 par compresse, 2 jours de suite, et l'oeil est redevenu sain. »

112.- Marie-José de B., 06 Cannes : « Nous avons testé (le G5) avec des amis : Pour l'un, il lui a fait baisser son taux de **cholestérol** sans aucune prise de son médicament habituel, et ce en trois mois et sans rien changer à son régime.

Je l'ai conseillé à une personne qui souffrait de la **maladie de Crohn**, médicalisée avec des produits très invalidants. En six mois, progressivement, elle a supprimé 92% de ses prises de médicaments. Le rétablissement est confirmé depuis plus de 8 mois, et elle a même pu stopper le G5.

Quelqu'un de ma famille a pu supprimer totalement ses médicaments contre le **diabète**, sans changer son alimentation, mais en prenant très régulièrement 2 bouchons de G5 par jour. Elle a perdu du poids, retrouvé un **dynamisme** perdu depuis des années et son taux de sucre est stable.»

113.- Jean D., 33470 Le Teich (*s'adressant à la justice suisse pour tenter d'éviter l'extradition de Le Ribault*) : « Des témoignages, Loïc Le Ribault en a des milliers, et sous toutes les latitudes. Mon fils, directeur d'hôpital, l'utilise pour lui-même et sa famille, mais hélas pas encore pour les malades, à son grand regret. Et je voudrais bien que mes enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants profitent de cette découverte sensationnelle »

114.- Madeleine D. N., 75018 Paris : «Oui, le G5 m'a permis de marcher sans canne, et je dormais enfin sans souffrir de mes hanches, mes genoux remplis d'**arthrite**. Le gel aussi m'a grandement soulagée.

J'avais découvert M. le Ribault par l'aventure du CARME qui m'avait passionnée, et puis le G5 m'a été offert ! Du coup, j'en ai commandé, je l'ai recommandé à des personnes qui me voyaient sans mes cannes anglaises.»

115.- Bélaïd D., 62710 Courrières : « En 1998, j'apprends que j'ai un nodule sur le lobe gauche de la thyroïde. Je prends rendez-vous avec un endocrinologue de Lille, M. C. Celui-ci me confirme que c'est une **hématoécèle thyroïdienne**. (...) Il m'annonce que si le nodule ne se résorbe pas de lui-même, il faudra envisager une lobectomie. Les mois passent et l'hématoécèle est toujours là. Mon état de santé n'est pas au mieux ; fatigue, irritabilité et insomnie

altèrent considérablement ma qualité de vie.

En août 2001, on me fait connaître le G5, j'en prends aussi bien en interne qu'en externe. Je certifie sur l'honneur qu'un un mois l'hématocèle s'est résorbée. En trois mois, mon état de santé s'est nettement amélioré. Je remercie M. Le Ribault, son produit m'a permis d'éviter une inutile mutilation. Je continue toujours à en prendre pour entretenir ma santé, à vrai dire je ne peux plus m'en passer. »

116.- Docteur Marc E., 69006 Lyon : « Invalide à 80% suite à plusieurs accidents ayant entraîné des lésions de la colonne vertébrale avec nécessité de chirurgie cervicale, je me suis retrouvé en impotence complète du fait de douleurs intenses, traitées un moment à la morphine.

Le G5 fut une étape importante dans mon amélioration et m'a libéré de la prise continue de morphine. Je continue à le prendre et il m'apporte une amélioration et une aide constante.

(Signé) Marc E., médecin praticien pendant 25 ans. »

117.- Marguerite F., 78450 Villepreux : « L'an dernier, je souffrais terriblement des **genoux**, au point de ne pouvoir m'accroupir. J'avais aussi mal en marchant. A 54 ans, je pensais avec désespoir que j'allais être vieille avant l'âge. Ayant lu un article sur le G5, (...) j'en ai commandé 4 flacons d'un litre. Je me souviens très bien du jour où je les ai reçus : c'était un samedi matin. J'en ai pris aussitôt (3 grandes cuillerées à soupe dans la journée). Le dimanche matin, je me suis levée et j'ai eu la surprise immense de constater que je ne souffrais plus. J'ai continué la cure et, depuis un an et demi, la douleur n'est pas revenue. (...)

118.- Pierrette J., 05000 Gap : « Je suis atteinte d'une **sclérodermie systémique**. C'est une maladie orpheline, donc aucun traitement n'existe dans la médecine traditionnelle. Les traitements de confort que j'avais été amenée à prendre avaient sur moi des effets secondaires très invalidants. Une semaine après avoir pris le G5 mon kiné, puis mon orthophoniste, ont remarqué que ma peau était plus souple, mon visage plus détendu (ils n'étaient pas au courant de ma démarche). (...) Je soigne mes inflammations au bout des doigts avec le G5 sans utiliser ni cortisone ni antibiotiques. Ce produit m'apporte un véritable confort sans effet secondaire. »

119.- Luce K., 93160 Noisy le Grand : « Nous avons toujours un pot de G5 à proximité, soit au rez-de-chaussée soit au premier étage, car il nous arrive la nuit aussi d'en appliquer lors de **crampes** ou **démangeaisons**, et nous avons toujours peur d'en manquer. »

120.- Joël L., 29470 Plougastel-Daoulas : « J'ai eu maintes fois l'occasion d'utiliser le G5 de Loïc le Ribault et j'ai toujours apprécié son efficacité remarquable.

Il y a quelques années, j'ai souffert de problèmes de **névralgie faciale**. Le neurologue que j'avais consulté à l'époque - le docteur M. (Brest) - avait mis en évidence (par IRM) un problème situé au niveau du nerf glosso-pharyngien, ce qui, en période de crise, se manifestait par de violentes décharges de type électrique. Bilan: je ne parlais plus, je mangeais difficilement avec en permanence la peur au ventre. Au tout début, les médecins ont dit qu'il s'agissait d'une otite et m'ont donc soigné sans succès pour cette affection. Un médecin ORL m'avait même proposé de procéder à l'ablation de mes amygdales, ce que mon médecin traitant avait jugé inopportun. Ensuite, ce fut le parcours du combattant jusqu'au jour où, de guerre lasse, j'ai entrepris d'essayer le G5 (en gel et en liquide) qu'un ami m'avait conseillé et je dois avouer que le résultat fut spectaculaire, car la tension résiduelle qui subsistait au niveau de l'oreille gauche s'est alors rapidement estompée. Ce fut tout simplement merveilleux et inespéré. Des personnes à qui j'ai, à mon tour, parlé du G5 et qui l'ont essayé, en sont également très satisfaites. Elles l'ont testé avec succès dans des affections aussi variées que **brûlures**, **herpès**, **eczéma**, **psoriasis**, **tendinite**, **arthrose**, etc.

Pour ma part, je n'ai plus jamais eu de crise d'herpès alors qu'auparavant j'en faisais très régulièrement, à l'occasion de chaque fatigue. C'est pour le moins curieux, et il est fortement probable qu'une corrélation forte existe entre la prise de G5 et la disparition de ces crises autrefois récurrentes.

Très récemment, un ami qui ne savait plus à quel saint se vouer pour des problèmes de dos a vu sa douleur s'estomper très rapidement et a éprouvé un soulagement immense grâce à quelques applications de G5 sous forme de gel. De même, un collègue qui pratique la course (à pied et à vélo) m'a indiqué qu'il avait arrêté net une tendinite au genou qui l'empêchait de marcher et a fortiori de courir. Pour cela, il a gardé une compresse pendant 3 jours, le 4ème jour il a pu courir sans que la douleur réapparaisse, ce qui est proprement fantastique.

Cet été, m'étant brûlé (...) avec des braises du barbecue, j'ai eu l'occasion de tester son efficacité: après une vaporisation de G5 (liquide), la douleur a disparu, de façon quasi instantanée. »

121.- Hubert L., 80090 Amiens : « J'ai 35 ans et j'ai souffert pendant plus de 6 ans de **fissures anales**. J'ai d'abord consulté deux médecins puis un gastroentérologue, mais les traitements préconisés n'ont donné aucun résultat. La prise de G5 par voie orale (1 cuillère à soupe le matin à jeun) en septembre 2003 sur une durée d'un mois a permis de résoudre totalement mon problème. »

122.- Christine M., 31 Pibrac : « Ma fille souffre de **polyarthrite**, une maladie très invalidante et catastrophique pour une mère de trois enfants. Elle ne pouvait plus tenir une aiguille. Depuis qu'elle prend du G5, elle a retrouvé la

mobilité de ses mains.»

123.- Lucette M., 53160 Ize : « Mon mari était atteint depuis 5 années d'un **eczéma** aux jambes, aux mains et aux bras ; après 3 semaines d'application de G5 gel, l'eczéma a complètement disparu. Il avait rencontré auparavant tous les spécialistes et dermatologues de la région de Laval à Angers. La pommade à la cortisone (souvent proposée) permettait une légère amélioration, mais dès que les applications cessaient, les surfaces d'eczéma augmentaient et l'inflammation redoublait de virulence. (...) »

Le G5 (...) a été pour mon mari la délivrance, après des jours et des jours de démangeaisons où il se levait pour prendre des douches afin de réduire momentanément l'inflammation...

Pourquoi s'attaque-t-on à cet inventeur, chercheur, qui a été pour moi le seul capable de stopper la maladie que mon mari avait contractée (de 1997 à 2002)?

D'autre part, ma mère, Madame Andrée S., demeurant ..., âgée de 81 ans, hospitalisée au C.H.R de Laval pour une méningite à pneumocoque, a contracté une **septicémie** compliquée d'une endocardite en mars 2003. (Elle a été transférée de Laval au CHU d'Angers, puis dialysée suite à l'arrêt du fonctionnement de ses reins (dû aux antibiotiques). Bref, au seuil de la mort.

Le 8 mai 2003, à Angers, elle commence la cure intensive de G5. Sa santé s'est rapidement améliorée. Elle est sortie de l'hôpital le 30 juin 2003.

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un mauvais souvenir, et les médecins ne parlent plus d'intervention cardiaque (ils ne savent pas qu'elle a pris du G5, ils pensent qu'elle est « miraculée »). Elle est de nouveau chez elle, et en bonne santé. »

124.- Isabelle M., 77600 Bussy-Saint-Georges : « Je l'ai (le G5) même essayé sur mon chien. Parfois, il se gratte jusqu'au sang. Je lui vaporise du G5 et en une journée à peine les traces disparaissent. Malheureusement, il ne peut pas témoigner.»

125.- Véronique M., 13290 Les Milles : « J'ai commencé à prendre la silice organique pour soigner une **kératite** conjonctivite virale. Je prenais auparavant des corticoïdes. En 48 heures, grâce au G5, tout a disparu : rougeurs intenses et douloureuses, troubles de la vision. Et je n'ai plus jamais eu de kératite.

Deux ans plus tard, en juillet 2001, j'ai été opérée d'une tumeur cancéreuse, colon, intestin grêle avec métastases ganglionnaires (83 cms).

J'ai refusé un traitement lourd de chimiothérapie. Je pesais 38 kilos et, avant intervention, l'hémoglobine était à 5, le fer sérique à 1, la ferritine à 2, d'où nécessité de transfusions (4 poches) et morphine.

En rentrant à la maison, j'ai commencé une cure de G5. J'ai immédiatement ressenti une accélération de mon **énergie vitale**. Mon hémoglobine est remontée très vite pour arriver à 15 (!) six mois plus tard, puis à 16 (!).

Nous sommes en décembre 2003. Echographie, marqueurs, analyses de sang sont au beau fixe. La **cicatrisation** a été rapide, solide, sans risque d'éventration. Je continue à prendre du G5 en cure. J'applique aussi du gel de silice sur ma cicatrice (tout le long du torse et du ventre). »

126.- René O., 95120 Ermont : « Depuis des décennies, j'étais affligé d'une **dermatose** (...) devenue chronique, malgré une infinité de traitements internes, externes, cures thermales, etc. Je peux dire avoir coûté très cher à la Sécurité Sociale. « *Ca passera avec l'âge* », me disait-on. J'ai consulté dans les hôpitaux, les Centres, des spécialistes en dermatologie, endocrinologie. « *Il y a pire que vous!* »

Jusqu'au jour où j'ai été amené à connaître le G5. Cela va faire maintenant deux mois que j'utilise ce produit, et je n'ai pratiquement plus d'éruptions. »

127.- Marie P.-D., 26110 Rochebrune : « (*J'ai été conduite à faire*) un essai de G5, suite à la constatation de son effet (...) concernant une personne de mon entourage qui, condamnée par le corps médical à la station permanente horizontale, a retrouvé d'abord la station assise et peut maintenant circuler seule debout avec deux cannes, et ce après une consommation régulière de G5. »

128.- André P., 83390 Puget-Ville : « J'ai obtenu de bons résultats (avec le G5), particulièrement en ce qui concerne des **douleurs articulaires** aux genoux et épaules en utilisation interne (liquide) et externe (gel), ainsi que pour de nombreuses autres affections : **fatigue générale, asthénie, eczéma, hépatite C et cataracte** (stabilisation) »

129.- Edith R., 34000 Montpellier : « Lorsque j'ai eu l'occasion de me procurer du G5, j'ai d'abord pratiqué des tests sur des animaux. J'ai donné une cuillère de G5 tous les matins à des très vieux chiens qui ont retrouvé un **regain de vie** avec **repousse des poils**. Mon autre chien traînait une **conjonctivite** depuis plusieurs mois, j'avais acheté différents collyres sans résultat. Avec le G5, l'oeil a été guéri en trois jours.

Moi même, j'ai pris du G5 ; je n'ai plus mal aux pieds, aux genoux : je peux à nouveau danser, j'ai retrouvé le sommeil, ma **vue** s'est améliorée; une vaporisation de G5 sur mon visage tous les matins : ma **peau** ne vieillit pas, certaines rides ont disparu. A 68 ans, j'ai une forme exceptionnelle. Les taches brunes sur mes mains sont parties.

Je guéris des parents, des amis ; mon gendre n'a plus d'**herpès**. Mon petit-fils était **allergique** aux piqûres de guêpes : avec son petit vaporisateur, la douleur disparaît et il n'a plus peur.

J'ai emmené du G5 à Madagascar dans un bidonville. Que de douleurs soulagées (les yeux, les maladies de peau, les brûlures, etc.) !»

130.- Solange S.-A., 75017 Paris : « En septembre 2002, ma mère, (...) 88 ans, grande fumeuse en état de carence alimentaire, marchait avec difficulté, ne se déplaçait plus que pour aller à la salle de bains ou aux toilettes. Elle semblait ne plus voir clair, lisant ses livres à l'envers. Un accident vasculaire à l'oeil gauche la priva définitivement de la vue avec cet oeil. Elle fit une première chute et je dus appeler les pompiers pour la remettre dans son lit.

Le 9 octobre, elle refit une chute, se fracturant le nez et ne pouvant plus se relever. Le médecin des pompiers diagnostiqua une artériopathie.

Le 11 octobre, le docteur G. C., son médecin traitant, posa le diagnostic d'artériopathie périphérique. (...) A dater de ce jour, elle ne put plus se déplacer et souffrait énormément. Le 16 octobre, on mit en place un lit médicalisé.

Le 6 novembre, on fit un Echo-Doppler qui confirma le diagnostic et permit de voir qu'une des artères était totalement bouchée au niveau iliaque, l'autre jambe au niveau du genou. Un escarre se créa sous le mollet droit au-dessus du talon.

Les soins commencèrent le 22 novembre, en même temps que la morphine. (...) Le risque de gangrène était important et imminent. (...) Le docteur C. m'expliqua que nous nous acheminions vers une fin rapide et difficile, mais qu'il ne fallait pas laisser la gangrène s'installer, et donc prévoir l'amputation ou les amputations !

Sur ses conseils, un rendez-vous à la clinique B. (...) fut pris pour une consultation le 17 décembre avec le docteur J.M. F., chirurgien vasculaire. Ce médecin précisa effectivement le danger imminent de gangrène, mais étant opposé aux amputations, il décida de faire un double pontage iliaque qui, sans la guérir, permettrait du moins à ma mère de mourir dignement «avec ses jambes», souhait qu'elle avait elle-même formulé. L'opération fut décidée pour le 8 janvier 2003 car elle voulait passer «ses dernières fêtes de famille avec ses enfants». Nous avons conscience que nous approchions de la fin. Ma mère entra à la clinique B. le 7 janvier. L'opération réussit et le docteur F. était optimiste. Sa sortie était prévue pour le 21 janvier, et l'ordonnance de la clinique n'avait prévu que les soins infirmiers post-opératoires, ne prenant pas en compte la douleur. Le 20 janvier, je passai voir le docteur C. à son cabinet pour avoir une ordonnance de morphine, car ma mère souffrait encore beaucoup (...).

Le mardi 21 janvier, vers 15 h, je la ramenai à domicile où le service d'hospitalisation à domicile prenait effet le lendemain matin. Malheureusement, prise d'un moment d'égarement, pendant que je remplissais les papiers avec les ambulanciers, elle arracha le pansement gauche ainsi que les fils de sutures, ouvrant une plaie triangulaire de 4 x 4 x 4 cm. Je demandai immédiatement à la clinique la possibilité de la ramener, mais ils refusèrent. Le docteur C. est venu le vendredi 24 janvier, constater son état et compléter le protocole infirmier. Mais en quelques jours la plaie s'était infectée et son retour à la clinique fut décidé pour le 30 janvier.

Elle est restée à la clinique du 30 janvier au 11 février. En effet, ce jour-là, des travaux dans le service ont provoqué le déplacement des malades dans différents services et au mieux (ou au pire) à leur domicile. Il a donc fallu que je ramène ma mère en urgence. A ma grande surprise, la plaie n'avait pas été recousue. Il y avait juste eu un traitement antibiotique. La plaie était saine. A la clinique, les infirmières m'avaient fait comprendre que la situation était sans espoir. Je n'avais pas pu revoir le docteur F. et je n'étais pas contente de cette situation (...).

Comme le docteur C. me l'a fait constater avec l'infirmière comme témoin, lors de sa visite le 14 février : on voyait le pontage au fond de la plaie ! Il était évident qu'elle ne cicatriserait plus, vu son état. (...)

J'ai donc appelé un ami médecin, ne sachant plus que faire (...). Il m'a conseillé d'utiliser le G5, (...) que j'utilisais pour moi et qui avait guéri mon **oedème** des jambes en huit jours alors que rien n'y faisait.

(...) Le dimanche 16 février, je suis restée dans la chambre (...). En regardant l'infirmière faire les soins, je repérai qu'elle nettoyait la plaie comme l'escarre avec du sérum physiologique. Celui-ci était en flacon d'un demi-litre. Le flacon était terminé et le second venait d'être ouvert. J'ai donc vidé la moitié du flacon et je l'ai rempli avec le silicium. En plus, je mis un demi verre de silicium organique dans chaque demi-litre de jus d'orange allongé d'eau filtrée (...), seule boisson acceptée par ma mère qui refuse tout autre liquide.

Par ce subterfuge, dès le lundi matin 17 février, des soins que j'espérais plus efficaces avec le G5 ont donc commencé.

Le 21 février, lors de la visite du médecin traitant, nous constatons avec l'infirmière que « la plaie bourgeonnait du fond » : une mousse rose couvrait le pontage que l'on ne voyait plus. Le médecin est venu ensuite chaque semaine, le vendredi. Très vite, il a constaté que l'**escarre** commençait lui aussi à se « remplir », et a donné l'ordre de ne plus le creuser en coupant les bords qui jusqu'à présent s'étaient nécrosés.

Le 14 mars la plaie était **cicatrisée**, la croûte se formait, l'escarre faisant de même. A ce moment-la, j'ai pu descendre les doses de morphine jusqu'à zéro.

Le 18 avril, tout était cicatrisé, la peau était reformée et ma mère ne souffrait plus du tout.

Le médecin s'est interrogé sur cette incroyable guérison (dans toute sa carrière, il n'avait jamais vu ça : «ça n'aurait jamais dû arriver... Qu'est-ce qui se passe, ici? »).

A l'époque, je n'ai pas voulu répondre à ses interrogations, car je savais que le chercheur qui avait mis au point ce fabuleux produit était poursuivi par l'ordre des médecins et des pharmaciens. Aujourd'hui, il se retrouve en prison, ce qui justifie mon témoignage. (...)

L'infirmière m'a dit qu'elle avait compris qu'il se passait quelque chose et m'a demandé « ce que je faisais en plus de ses soins ». (...) Et je lui ai expliqué. L'association des soins infirmiers m'a aussi demandé des explications, car tous ceux qui ont approché ma mère savent qu'elle devrait être décédée.

Alors, j'ai continué le G5 dans le jus d'orange: deux cuillères à soupe par litre. J'ai constaté que la vision de l'oeil droit était revenue. Il faut noter qu'à la clinique, sur les conseils de mon frère, j'avais demandé que l'on fasse un examen des yeux. Cela nous avait été refusé car « trop compliqué » à mettre en oeuvre... (...) J'ai aussi pu constater que lors de la canicule de l'été, elle a traversé cette période qui aurait dû lui être fatale (je n'avais même pas de ventilateur à la maison), et que contrairement à ce que l'on m'avait dit, il n'y a pas eu de suite fâcheuse...

Maintenant, elle peut s'acheminer doucement vers la fin de sa vie, une fin de vie naturelle. (...) Etant de famille de médecins, je ne peux que souhaiter que les ordres professionnels ouvrent enfin les yeux et fassent les essais cliniques nécessaires, et que la justice rende une justice vraie, car il s'agit d'un problème de santé publique. Quoiqu'il en soit je me dois de remercier Monsieur Loïc Le Ribault d'avoir poursuivi la mise au point du silicium organique qui a sauvé ma mère et qui améliore considérablement ma santé au quotidien. »

131.- Ange S., 69001 Lyon : « En 1990, une analyse de sang a décelé un taux anormal de plaquettes (20.000 au lieu de 150.000) et les divers traitements proposés n'ont eu aucun effet : au bout de six mois de traitement avec le G5, mes plaquettes sont remontées à 80.000. Un an plus tard, le taux est redevenu normal: 150.000 plaquettes. »

132.- Laurent S., 81100 Castres : « J'utilise le G5 depuis juillet 2001. Je suis malade depuis 1993, mon état s'est aggravé sérieusement à partir de 1995. Je souffre de **fatigue intense**, de **douleurs osseuses et musculaires**, etc., et, le plus grave de tout : d'**oppression respiratoire** continue qui me vaut d'être handicapé à 50 %.

Avant d'utiliser le G5, mon état ne cessait de se détériorer. J'ai consulté de nombreux spécialistes en médecine, mais aucun n'a pu m'aider. Depuis que j'utilise le G5, mon état s'améliore. Il est évident pour moi que le G5 est responsable de l'amélioration lente mais progressive de ma santé, car il n'y a d'amélioration que si je consomme le produit. Grâce à lui, tous mes symptômes ont diminué. Bien que ce soit long, j'ai espoir de voir la fin de tout cela, alors qu'auparavant je me voyais fini.

Si c'est long, c'est parce que je ne peux consommer qu'une cuillère à la fois, et pas tous les jours, car la prise de G5 augmente temporairement ma fatigue, et des quantités supérieures me font tomber de sommeil. Malgré tout, peu à peu, le G5 m'apporte un **regain général d'énergie** et les quantités pouvant être ingérées sans fatigue progressent lentement. J'ai appris par expérience l'utilité des sels minéraux et oligoéléments pour me soigner. Ils m'apportent plus de résistance physique et morale. Mais c'est à partir de la consommation du G5 que les suppléments que je prenais ont pu être diminués, comme fixés dans l'organisme par le G5, du moins c'est ce que je pense. Je ne peux me passer du G5 sans lequel mon état cesserait de s'améliorer. M'empêcher de consommer le G5 me condamnerait à rester handicapé, à ne plus voir la fin de mes souffrances. Je considérerais un tel acte comme un crime !

D'autres formules onéreuses et inefficaces de Silanol sont en vente libre et ne sont nullement inquiétées par la justice; il n'y a donc pas de raison que le Silanol G5 reçoive un traitement différent. »

Témoignages 2005-2006 (quelques exemples)

133.- Jean-Louis S., France, 4 mars 2006 : « Sérieuse **gingivite**. Une canine très sensible. Bains de bouche de G5 « espagnol » répétés 3 fois par jour. Durée environ 10 minutes. Effet immédiat : dégonflement de la gencive supérieure atteinte. Sensibilité de la dent réduite à 90%. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Mais ça marche. C'est comme l'homéopathie. Comme l'ostéopathie. On ne sait pas encore très bien le démontrer, mais ça marche.

Suis allé tout de même chez ma dentiste pour vérifier : il y avait bien une infection due à un mauvais positionnement du pivot. Après une nuit d'un coton imbibé de G5, laissé coincé entre la joue et la gencive, nouveau contrôle à la radio : plus rien ! C'est quand même incroyable... »

134.- Michèle L., Toulouse, France, février 2006 : « J'ai suivi un traitement intensif de G5 durant 5 mois pour une **fatigue physique et morale** qui persistait depuis des années, le G5 a été très efficace pour l'**hypotension**, l'**herpès**, l'**eczéma**, **douleurs lombaires**, **brûlures**, **mycoses** (pieds)... Je suis très satisfaite du G5, je ne trouve pas de mots pour dire ce qu'il m'a apporté, c'est UN CADEAU... Egalement très efficace pour les nourrissons, mon petit-fils a été guéri d'un **érythème** fessier très grave, et ma fille de **brûlures** aux mains. »

135.- Stéphane M., France, 3 décembre 2005 : « C'est par la force du témoignage que j'ai testé cette découverte extraordinaire pour l'homme.

Ce silicium dont nous sommes tous constitués à la naissance, et que nous perdons en vieillissant incapable de l'assimiler, peut désormais être assimilable.

Alors quoi de plus fort qu'un témoignage vivant, et qui plus est d'une personne proche, côtoyée depuis longtemps, très vraie et que je voyais souffrir et rentrer régulièrement à l'hôpital.

Atteinte de **polyarthrose** et de la **maladie de Crohn**, votre formule (...) est entrée dans sa vie. Vous imaginez la suite, rémission quasi-totale. Sans autre forme de test, j'en ai immédiatement commandé pour ma grand-mère de 87 ans, à qui

je tiens énormément et qui souffre d'un **mal de dos** terrible qui l'oblige à prendre 2 calmants par jour. Bien sûr elle ne prend plus de calmant qu'occasionnellement et se sent moins raide. »

136.- Lydie A., France, 5 décembre 2005 : « Sujet très controversé, certains pensent qu'il s'agit de charlatanisme et d'autres d'une vraie découverte. Me concernant, j'aime tester sans *a priori* les produits ou techniques qui me semblent intéressants. Bien entendu aucun produit ou thérapie n'est miraculeux à 100% mais s'il peut apporter un certain soulagement et même un soulagement certain, pourquoi s'en passer ?

On trouvera sur Internet les fans du G5 comme ses plus féroces détracteurs et après l'avoir testé et l'avoir fait tester je me range dans la catégorie des fans. Et j'en arrive à la conclusion que le « petit séjour » en prison de Loïc Le Ribault et son inculpation pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie viennent du fait qu'il dérangeait vraiment. Ce que je constate c'est que depuis toute cette affaire bon nombre de produits sont sortis avec dedans du silicium organique.

Je ne vais pas faire ici un long récapitulatif de tout ce qu'il peut faire, de sa composition, son mode d'emploi et ses contre-indications (pas de contre-indications, ni d'effets secondaires)(...).

Mon expérience se résume dans son action **anti-inflammatoire** et bien-sûr le côté beauté, son action sur la **peau**.

Il m'arrive parfois d'avoir des **migraines** qu'aucun paracétamol ne peut soulager, ça n'arrive pas souvent, mais lorsque j'en ai une je plains vraiment les gens qui ont une tendance chronique à la migraine. Après avoir mis une compresse de G5 sur toute la partie douloureuse, pendant 30 minutes, je n'ai plus rien.

Mon ex-belle sœur a une **polyarthrite rhumatoïde** ; le fait de mettre des compresses la soulage plus que les anti-inflammatoires qu'elle a du mal à supporter (brûlures d'estomac) et même souvent les crises sont tout simplement "stoppées". Attention ! cela ne veut pas dire qu'il faut arrêter son traitement, pas du tout. Ça permet uniquement de prendre les médicaments qui lui sont vraiment nécessaires et de remplacer les anti-inflammatoires par le G5 et donc mieux supporter son traitement.

Des clientes qui connaissent ce produit étaient surprises par son grand pouvoir anti-inflammatoire et elles en sont vraiment contentes. Finalement c'est un produit à avoir dans sa pharmacie !

Côté beauté, de plus en plus de laboratoires ajoutent du silicium organique et je comprend très bien pourquoi. J'ai mis dans mes crèmes et masques faits maison du G5 et je peux garantir un très bon résultat. La peau est plus lumineuse, plus lisse, les **rides** sont moins marquées, on a vraiment l'impression que la peau re-vie. Vous pouvez utiliser le G5 dans sa forme gel pour l'utiliser comme une crème de nuit, votre peau vous remerciera. »

137.- Roberto D., Italie, 08 octobre 2005 : « Voici la guérison que j'attribue exclusivement au G5 Silicium Organique de Monsieur Loïc Le Ribault :

A l'âge de sept-huit ans en jouant avec mes camarades aux Mousquetaires, un garçon de mon âge m'enfila « l'épée » c'est à dire le long bâton avec lequel on jouait, avec force en plein dans l'**œil** droit !

La douleur fut lancinante et je me mis à hurler comme un forcené. Ma mère, attirée par mes cris, me porta immédiatement à l'hôpital car entre-temps j'avais presque perdu la vue de l'œil droit !

Faisant partie du corps médical (ma mère était représentante médicale) la visite fut très minutieuse et le verdict fut (*que je souffrais d'une*) lésion à l'œil, (*avec*) cécité temporaire (2 jours) sans sérieuses conséquences . En effet après deux ou trois jours tout finit pour le mieux, la vue revint et il n'y eu en effet plus d'immédiates conséquences...

Plus d' immédiates conséquences... pendant presque cinquante ans !!!

Il y a cinq ou six ans de cela, mon œil droit a commencé à me donner des problèmes : D'abord une fois par semaine, ensuite plus fréquemment, l'œil droit me brûlait intensément à chaque réveil. Une douleur lancinante comme si l'on plaçait un fer rougi à blanc dans mon œil !

Chaque mois les choses allaient ensuite devenir de pire en pire : Le blanc de l'œil devenait rouge et la douleur maintenant même en plein jour devenait de plus en plus intolérable !

Visite médicale chez un fameux spécialiste qui me demanda si j'avais eu un choc ou un accident à l'œil dans ma prime jeunesse ! Parbleu ! J'avais presque oublié le fameux « coup d'épée » dans l'œil d'il y a cinquante ans auparavant !

Prescription : lavages, gouttes, pomade d'oxyde jaune de mercure, tant de produits qui franchement n'ont donné aucun résultat valable : les rougeurs persistaient, les « brûlures » matinales (et pas uniquement matinales) persistaient et je me déplaçais en tenant presque constamment un « kleenex » à portée de main pour la lacrymation presque constante de l'œil !

Et puis un jour... (qu'il soit béni ce jour !) j'ai acheté le G5 liquide et Gel pour améliorer ma santé grâce à Dieu excellente, mais avec de petits bobos dûs à l'âge... et il m'est venu l'idée, sans consulter personne, tant est ma totale confiance en Monsieur Loïc, de « tester » le G5 liquide sur mon œil.

J'ai acheté un compte-goutte stérile, me suis placé devant la glace et hop, avec totale confiance j'ai versé deux gouttes du liquide dans l'œil droit (ainsi que celui de gauche).

Je vous prie de me croire, je vous donne ma parole d'honneur, qu'après trois ou quatre secondes, j'ai senti un IMMEDIAT bienfait dans mon œil. J'avais finalement une sensation de soulagement et de « propre », difficile à expliquer.

J'ai répété l'application des deux gouttes (et je la répète encore) 3 fois par jour .

Deux semaines sont passées et avec une immense joie je constate que depuis lors je ne souffre plus de brûlure dans l'œil « accidenté ». Ni de nuit , ni de jour. Plus de lacrymation et j'ai une agréable sensation de « propreté » dans les

yeux. Le blanc des yeux est devenu finalement et vraiment blanc, sans rougeurs et sans démangeaisons. Mon œil droit se porte maintenant à merveille et j'ai jeté à la poubelle tous les « vieux » médicaments maintenant parfaitement inutiles !

En fait je suis complètement guéri, grâce au G5 liquide de Monsieur Loic Le Ribault à qui je dois un immense remerciement et à qui suis prêt à donner mon témoignage officiel. »

138.- Léonard W., Suisse, décembre 2005 : « Je suis tombé un jour par hasard sur un site parlant du G5. J'ai lu depuis de multiples pages, bien souvent virulentes, concernant votre produit.

Pour en avoir le cœur net, j'en ai commandé en Espagne et l'ai testé sur moi-même et différentes autres personnes.

Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre :

- Ma femme souffrant d'une **sinusite** chronique a appliqué le gel ; dès les premières heures les douleurs ont cessé et elle a pu dormir en respirant normalement par le nez.

- Une amie de ma femme en a donné à sa mère souffrant de **migraines** à répétitions. (application en compresse). Depuis, les migraines ont disparu.

- Cette même personne a utilisé le G5 contre un **abcès** bucal déclaré « insoignable ». Cet abcès diminue.

Je crois que tout ces docteurs et scientifiques ont la critique facile, ceci pour cacher leur terreur de voir se remettre en question leur théories « classiques » auxquelles ils s'accrochent comme à une bouée de sauvetage. J'aimerais bien savoir si l'un de vos plus virulent détracteur a un jour essayé votre produit... Permettez moi d'en douter. »

139.- Commandant Jean-Pierre C., Docteur en droit Canon, France, 20 janvier 2006 : « Mon épouse souffre de **psoriasis** très aigü, et nous avons tenté toutes les thérapies sans succès, jusqu'au jour où une amie lui proposa votre produit. Les effets ont été rapidement constatés, les plaques ont commencé à disparaître par le centre. »

Annexe 2

Loïc LE RIBAUT

Curriculum vitae

1.- Né le 18 avril 1947 à Vannes , France.

2.- Diplômes et titres

Licence ès Lettres, Sorbonne, Paris, 1970.

Certificats d'Océanographie, Ecologie et Pédologie, Paris, 1971

Maîtrise de Géographie Physique, Paris, 1971.

Doctorat de Troisième Cycle en Sédimentologie, Orsay, 1973.

Doctorat d'Etat ès Sciences, Orsay, 1980.

Expert en Microanalyse près la Cour d'Appel de Bordeaux, 1984-1991.

Expert en Microanalyse agréé par la Cour de Cassation, Paris, 1988-1991.

3.- Distinctions diverses

Lauréat de la *Fondation de la Vocation* (Recherche scientifique), 1972.

Premier *Prix National de la Création d'Entreprise Innovante*, 1983.

Lauréat du *Forum Européen des Créateurs d'Entreprises*, 1984.

Aquitain de l'Année 1987.

4.- Carrière

1970-1973 : Chercheur au laboratoire d'Océanographie de l'Université d'Orsay.

1973 - 1981 : Chef du service de Microscopie Electronique au Laboratoire Central de *TOTAL*.

1981 - 1990 : Fondateur et Président-Directeur Général du laboratoire *C.A.R.M.E.* (*Centre d'Applications et de Recherches en Microscopie Electronique*).

1990-1996 : Chercheur indépendant.

15 février 1997 - 20 novembre 2003 : Chercheur indépendant, fondateur et co-directeur de la société *LLR-G5 Ltd* en Irlande.

Depuis le 26 février 2004 : Chercheur indépendant.

5.- Publications et conférences

Onze livres et une cinquantaine de publications scientifiques (notamment à l'Académie des Sciences) consacrés à la sédimentologie, l'exoscopie des quartz et la microanalyse appliquée à la criminalistique. Environ 300 conférences en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et en Afrique dans des universités, des unités de police et de gendarmerie, des Cours de justice, des associations scientifiques, etc. Des centaines d'articles de journaux ont été consacrés à ses différentes activités⁹, ainsi que de nombreuses émissions de radio et de télévision.

9 Voir références des articles sur le site internet « loic-le-ribault.ch »

REFERENCES UTILES

Actuellement, des dizaines de sociétés commerciales diffusent en Europe des centaines de produits supposés contenir du silicium organique.

Certaines n'hésitent pas à prétendre que j'ai agréé leur produit, allant jusqu'à utiliser mon nom, mes documents (notamment cette brochure) et même produire des documents portant ma signature falsifiée.

A la date de remise à jour de cette brochure (14 mars 2006), voici quelques références utiles pour vous éviter d'acheter du faux G5 :

Où se procurer du G5 authentique ?

SILICIUM ESPANA
Apartado de Correos 71
33450 Piedras Blancas
Asturias
(Espagne)

Téléphone : 0034 985 51 11 26

Interlocutrice en [langue française](#) (Mlle Marie des Neiges) : 0034 91 129 96 12

Fax : 0034 985 12 98 21

Horaires de bureau : de 9 h à 14 h et de 16 h à 20 h (du lundi au vendredi)

Site internet : www.silicio.org

Pour avoir des nouvelles du G5

Si vous souhaitez être régulièrement tenu au courant de l'actualité concernant le G5 (références des vendeurs agréés, nouvelles découvertes concernant le produit, organisation de stages et de conférences, émissions télévisées, articles de journaux, etc.), consultez le site de l'Association Internationale des Amis de Loïc Le Ribault (A.I.A.L.L.R. - Rue de Vevey 74 – CH 1630 BULLE – Suisse) :

www.aiallr.com

Pour correspondre avec moi

Adressez-moi vos messages au site de l'A.I.A.L.L.R.

En principe, je consulte mes messages deux fois par jour, mais n'attendez pas une réponse immédiate...

Merci de votre confiance,

Votre dévoué

Loïc Le Ribault